

Lignes directrices pour l'évaluation des situations d'urgence

Octobre 2005



Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition de citer clairement le nom de la présente publication.

Les cartes figurant dans cette publication n'impliquent aucun jugement de la part de la Fédération internationale ou des Sociétés nationales concernant le statut juridique des territoires concernés ou de leurs autorités.

Photo de couverture :

Christopher Black/Fédération internationale

Photos :

- p. 4 : Marko Kokic/Fédération internationale
- p. 6 : Eddy Posthuma De Boer/Fédération internationale
- p. 14 : Cecilia Goin/Fédération internationale
- p. 22 : Andrew MacColl/Fédération internationale
- p. 34 : Kerry-Jane Lowery
- p. 40 : Marko Kokic/Fédération internationale
- p. 78 : Kerry-Jane Lowery
- p. 92 : Fédération internationale

2005

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Case postale 372

CH-1211 Genève 19

Suisse

Téléphone : +41 22 730 42 22

Télécopie : +41 22 733 03 95

Adresse électronique : secretariat@ifrc.org

Site Internet : www.ifrc.org

Table des matières

Abréviations et acronymes _____	3
1 Introduction _____	4
1.1 Pourquoi une méthodologie de l'évaluation? _____	5
1.2 À qui s'adressent ces lignes directrices? _____	5
2 Comment utiliser ces lignes directrices? _____	6
3 Concepts clés _____	9
3.1 Cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités _____	9
3.2 Le processus d'évaluation _____	10
3.3 Le cycle d'évaluation _____	10
3.4 La collecte d'information _____	13
4 Planifier une évaluation _____	14
4.1 Responsabilité relative aux évaluations _____	15
4.2 Faut-il procéder à une évaluation? _____	15
4.3 Examen préliminaire de l'information secondaire _____	16
4.4 Objectifs et définition de la mission _____	17
4.5 Type d'évaluation _____	17
5 Travail de bureau _____	22
5.1 Coordination et évaluations conjointes _____	23
5.2 Équipe d'évaluation _____	25
5.3 Examen détaillé de l'information secondaire _____	28
5.4 Identification des zones à visiter _____	30
5.5 Liste de contrôle initiale _____	32
6 Travail sur le terrain : organisation et gestion _____	34
6.1 Principes relatifs au travail sur le terrain _____	35
6.2 Méthodes de collecte de l'information _____	36
6.3 Travail sur le terrain : activités _____	37

7 Travail sur le terrain :	
comment collecter l'information ? _____	40
7.1 Observation _____	41
7.2 Interviews _____	42
7.3 Types d'interviews _____	42
7.4 Comment conduire une interview? _____	45
7.5 Interviews générales de groupe _____	47
7.6 Interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance _____	50
7.7 Interviews de ménages _____	54
7.8 Interviews sectorielles _____	59
7.9 Outils _____	73
8 Analyse _____	78
8.1 Information incohérente _____	80
8.2 Résumer l'information _____	82
8.3 Faire la synthèse de l'information _____	85
8.4 Propositions de programme _____	91
9 Rapport d'évaluation _____	92
Figures	
Figure 1 - Organigramme relatif la vulnérabilité et aux capacités _____	8
Figure 2 - Processus d'évaluation _____	11
Figure 3 - Le cycle d'évaluation _____	12
Figure 4 - Régions, zones et sites _____	30
Figure 5 - Graphiques circulaires relatif aux groupes classés selon leurs moyens de subsistance _____	53
Figure 6 - Diagramme d'échantillonnage aléatoire _____	58
Figure 7 - Calendrier saisonnier _____	74
Figure 8 - Graphique chronologique _____	75
Figure 9 - Méthode de l'empilement proportionnel _____	76
Figure 10 - Grille de classement par paires _____	77
Tableaux	
Tableau 1 - Caractéristiques des évaluations _____	20
Tableau 2 - Avantages et inconvénients des trois types de structure d'équipe _____	26
Tableau 3 - Modèles d'interviews _____	61

Abréviations et acronymes

ALNAP	Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilité et l'efficacité dans le domaine de l'humanitaire <i>(Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action)</i>
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
EVC	Évaluation de la vulnérabilité et des capacités
ERU	Unité d'intervention d'urgence <i>(Emergency Response unit)</i>
FACT	Équipe d'évaluation et de coordination sur le terrain <i>(Field assessment and coordination team)</i>
Fédération internationale	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
IRA	Infection respiratoire aiguë
IST	Infection sexuellement transmissible
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PEV	Programme élargi de vaccination
SG	Santé génésique
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
Traitement DOTS	Traitement directement observé, de courte durée <i>(Directly observed treatment, shortcourse)</i>
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Introduction



1. Introduction¹

1.1 Pourquoi une méthodologie de l'évaluation?

L'évaluation est un élément essentiel du processus de planification des programmes. Elle fournit l'information qui servira de base aux décisions. Une bonne information ne garantit pas un programme satisfaisant, mais une mauvaise information aboutit de façon quasi certaine à un mauvais programme.

L'utilisation d'une méthodologie standard signifie que l'information peut être confrontée avec les données collectées lors des évaluations précédentes.

2.2 À qui s'adressent ces lignes directrices?

Ces lignes directrices sont destinées à quiconque entreprend une évaluation:

- Tous les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Les généralistes – l'utilisation de ces lignes directrices ne requiert aucune connaissance technique.

Note sur les généralistes

Les généralistes jouent un rôle capital dans l'évaluation d'une situation d'urgence, où il faut procéder à une analyse générale dès le début: quels sont les principaux problèmes et qui concernent-ils? Une équipe de généralistes, utilisant ces lignes directrices, peut se scinder pour couvrir une zone étendue en peu de temps. Ces lignes directrices l'aideront à collecter l'information relative à la situation générale et aux secteurs clés (santé, eau, assainissement, etc.). Le recours aux généralistes augmente la flexibilité et permet d'économiser du temps et de l'argent. *Toutefois, l'intervention de spécialistes reste nécessaire.* Les conclusions de l'évaluation générale servent de base à une intervention ciblée des spécialistes.

¹ Références pour ce chapitre:

Projet Sphère, *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes*. Genève:

Projet Sphère, 2003. Disponible sur le site <http://www.sphereproject.org/handbook/index.htm>

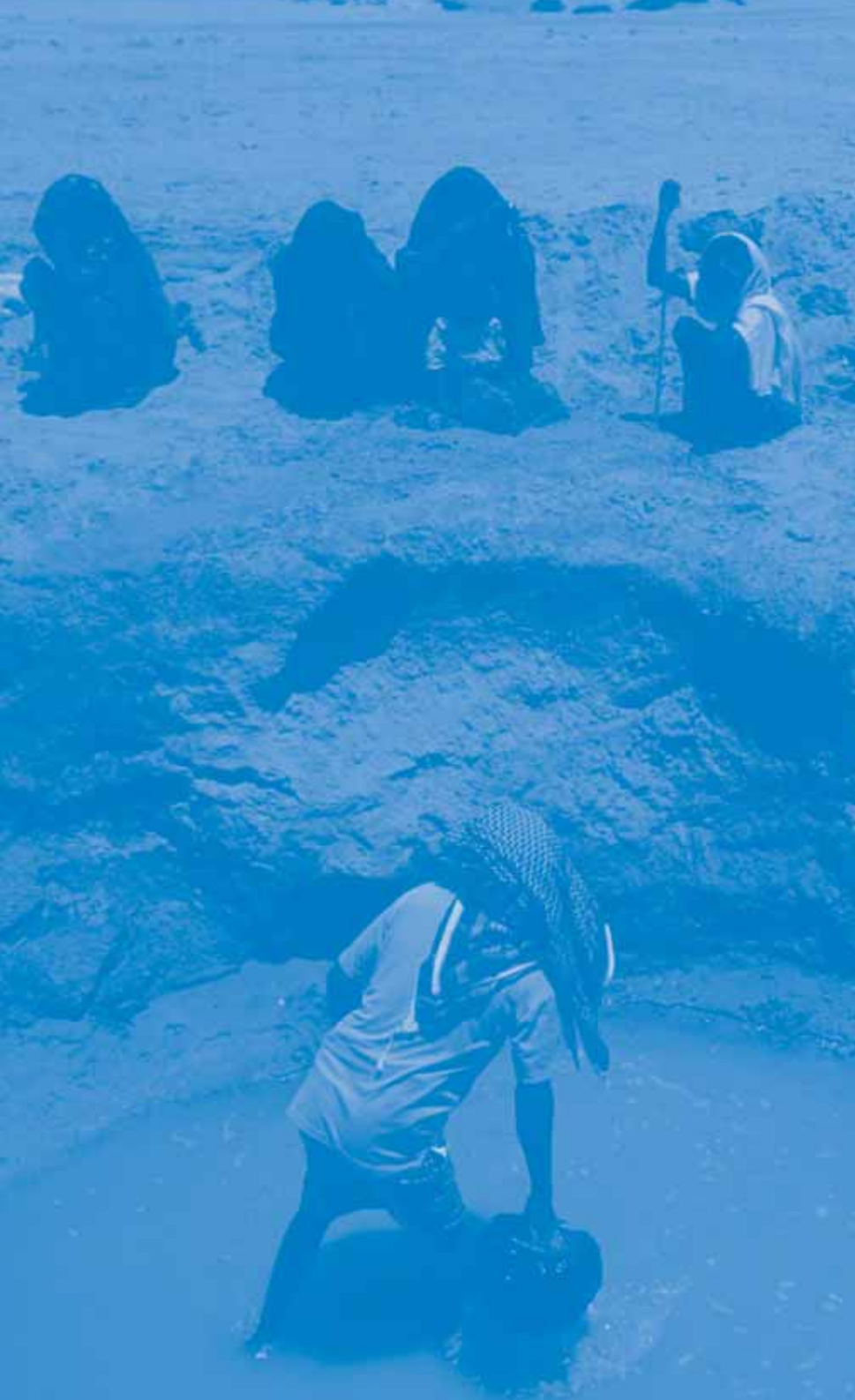
Fédération internationale. *Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe*. Genève: Fédération internationale, 1994. Disponible sur le site

<http://www.ifrc.org/publicat/conduct/code.asp>

Fédération internationale. *Meilleure conception des programmes: une démarche analytique*. Genève:

Fédération internationale, 2000.

Comment les utiliser ?

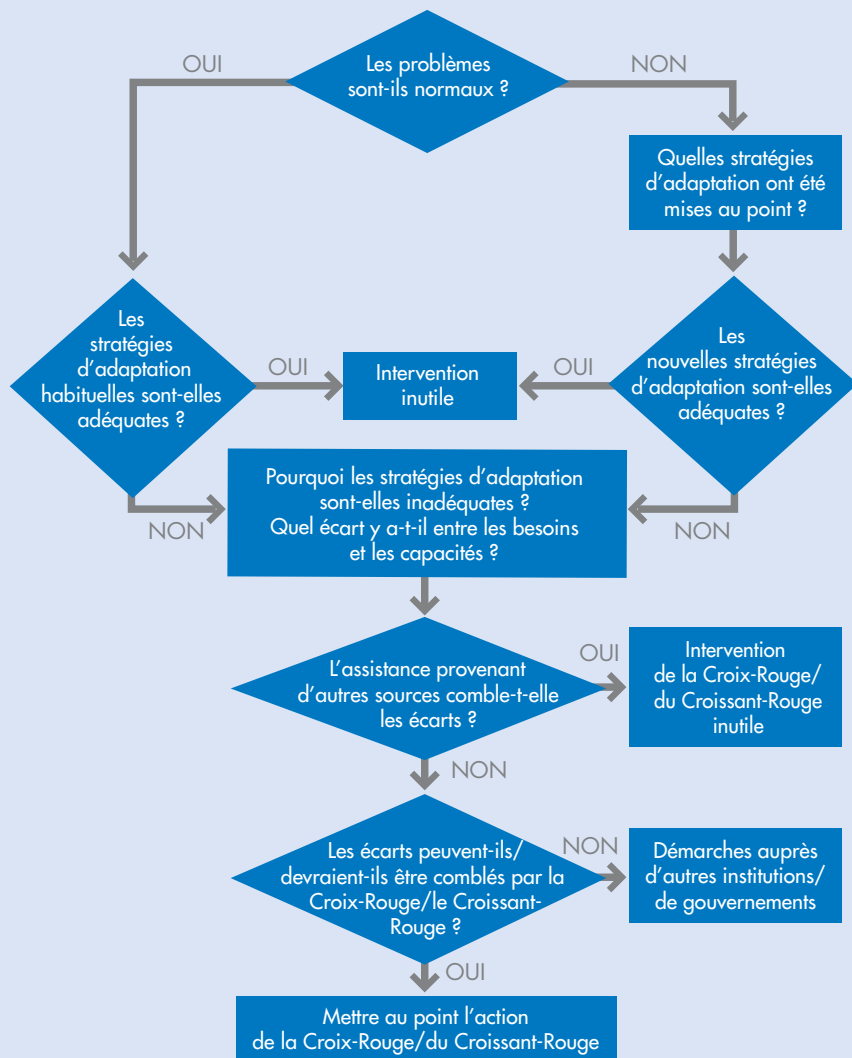


2. Comment utiliser ces lignes directrices ?

Ces lignes directrices offrent des conseils sur l'organisation des évaluations des situations d'urgence. L'ordre des chapitres est *à peu près* identique à celui dans lequel les tâches sont effectuées lors d'une évaluation concrète – planification, travail sur le terrain, analyse et communication de l'information. Toutefois, l'évaluation n'étant pas un processus linéaire, la plupart de ces tâches se chevauchent. Nous vous conseillons donc de d'abord lire le document dans son intégralité, pour en saisir la structure et vous familiariser avec son contenu. Quand vous utiliserez ces lignes directrices pour conduire une évaluation dans la pratique, vous ne les parcourrez pas nécessairement dans l'ordre des sections. Pour vous faciliter la tâche, le contenu de chaque section est précisé dans la marge de chaque page.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge intervient dans des situations d'urgence extrêmement diverses. Chaque évaluation est donc différente. Les présentes lignes directrices *n'expliquent pas* chacune des activités propres à chaque évaluation. Cependant, elles fournissent un cadre dans lequel il est possible d'organiser une évaluation. Ce processus est important. L'utilisation des lignes directrices devrait vous permettre de couvrir les aspects essentiels d'une évaluation réussie. Certaines parties seront plus utiles que d'autres, suivant le type de situation d'urgence auquel vous serez confronté. Il vous faudra décider de la manière d'adapter les idées présentées ici à la situation particulière à laquelle vous êtes confronté. *Curiosité* et *rigueur* sont les éléments incontournables de l'évaluation d'une situation d'urgence. Ces lignes directrices visent à vous aider à appliquer ces principes.

Figure 1. Organigramme de la vulnérabilité et des capacités



3. Concepts clés

3.1 Cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités

Toute évaluation s'inspire du cadre de la Fédération internationale relatif à la vulnérabilité et aux capacités, qui suppose une analyse des problèmes et de la capacité de la population d'y faire face. Une action de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge peut être opportune si les capacités des personnes concernées ne correspondent pas à la nature des problèmes à résoudre. Ce processus est décrit par l'organigramme de la figure 1.

Vulnérabilité

«Caractéristiques d'une personne ou d'un groupe en termes de capacité d'anticiper l'impact d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine, de faire face à cette catastrophe, d'y résister et de s'en relever».²

- Les personnes sont toujours vulnérables à quelque chose (par exemple, un agriculteur est vulnérable au manque de pluie). Ne formulez pas d'hypothèses au sujet de la vulnérabilité sur la base des expériences vécues dans d'autres contextes.

Capacité

«...les ressources dont disposent les individus, les ménages, les communautés, les institutions et les pays pour résister à l'impact d'une catastrophe».³

Stratégies d'adaptation

Façons dont les capacités sont utilisées.

² Fédération internationale. *Évaluer vulnérabilité et capacités. Un guide de la Fédération internationale, 1999.*

³ Idem.

3.2 Le processus d'évaluation

Le processus d'évaluation est présenté à la figure 2.

Message
clé

Les activités ne se déroulent pas toujours dans cet ordre. L'«analyse» et l'«examen de l'information secondaire», par exemple, ont lieu tout au long du processus.

3.3 Le cycle d'évaluation

Les évaluations sont regroupées en trois catégories: évaluation rapide, évaluation détaillée et évaluation continue.

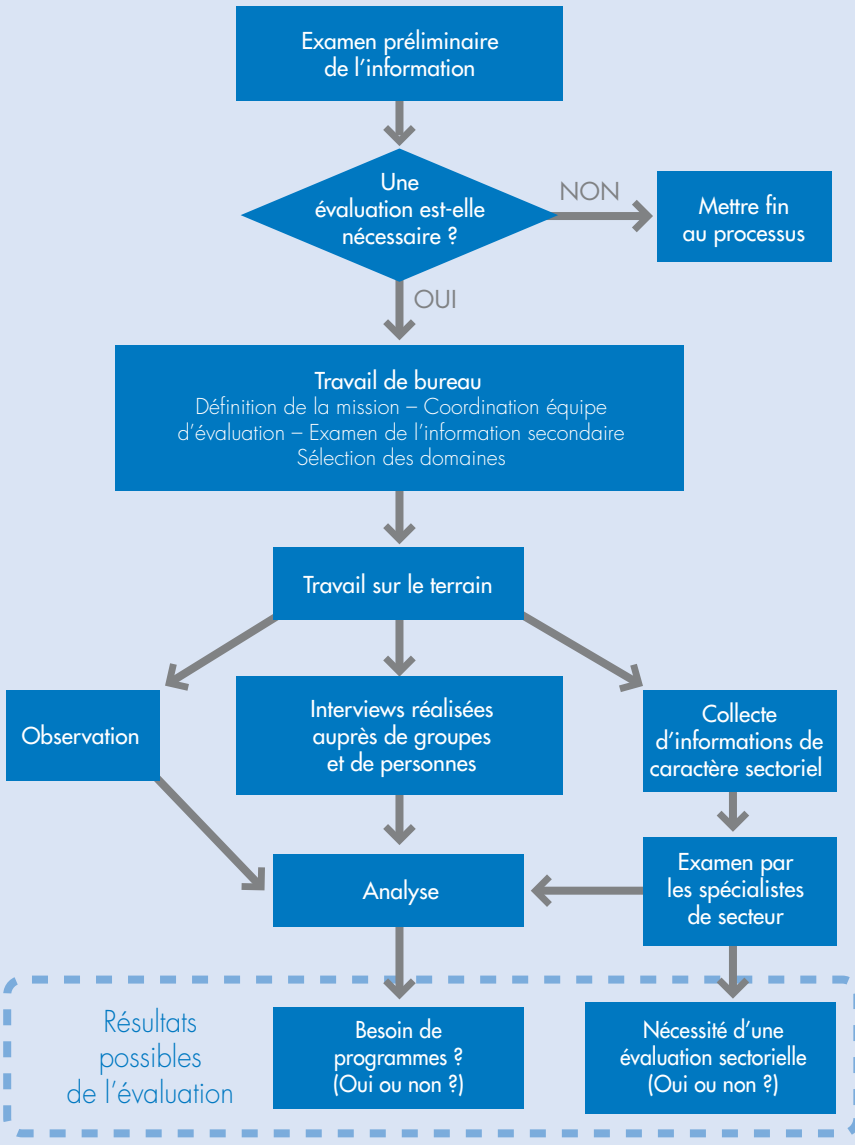
Évaluation rapide

Entreprise après un changement majeur, comme un tremblement de terre ou un mouvement soudain de réfugiés, cette évaluation fournit des renseignements sur les besoins, les types d'intervention à envisager et les ressources requises. Une évaluation rapide dure habituellement une semaine au plus. Elle est suivie des évaluations détaillées.

Évaluation détaillée

Une évaluation détaillée peut être effectuée pour l'une quelconque des raisons ci-dessous :

- Une évaluation rapide a été réalisée et des renseignements plus précis sont nécessaires.
- La Croix-Rouge/le Croissant-Rouge envisage d'entreprendre des opérations dans une nouvelle zone et a besoin de renseignements détaillés sur lesquels reposera la prise de décisions.
- La Croix-Rouge/le Croissant-Rouge a le sentiment que la situation évolue peu à peu et elle/il a besoin d'un complément d'information (par exemple, une sécheresse qui progresse lentement).
- Les évaluations détaillées durent généralement environ un mois. Elles peuvent durer plus ou moins longtemps selon l'étendue de la zone considérée, la complexité des problèmes et les ressources disponibles.

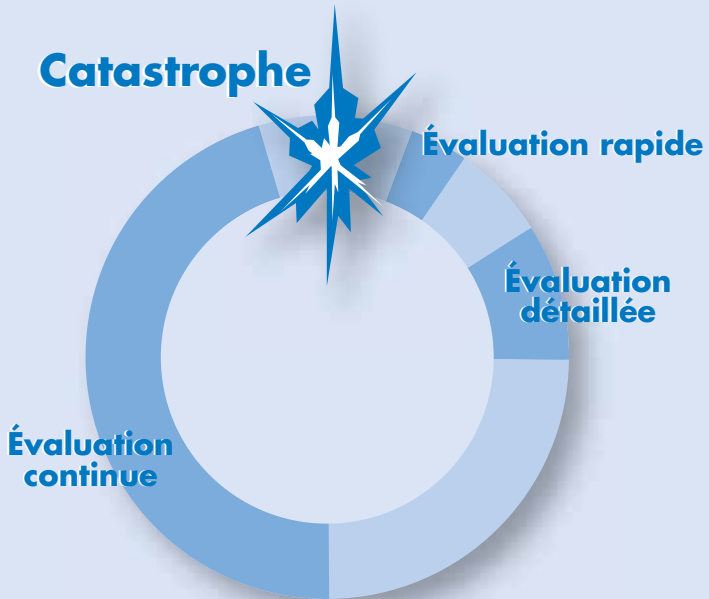
Figure 2. Le processus d'évaluation

Évaluation continue

L'évaluation continue a lieu lorsque la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge a mené à bien une évaluation détaillée et est à l'œuvre dans une zone déterminée. C'est un processus par lequel l'information est mise à jour de façon permanente.

Les évaluations se succèdent normalement tout au long d'un cycle (voir figure 3 ci-dessous).

Figure 3. Le cycle d'évaluation



Une évaluation continue efficace aide à repérer rapidement les changements survenus. Quand un changement est constaté, on peut procéder à une évaluation rapide ou détaillée. L'information découlant de l'évaluation continue est utilisée en tant qu'information *secondaire* au cours des évaluations aussi bien rapides que détaillées.

3.4 La collecte de l'information

Les évaluations reposent sur une combinaison d'observations et d'interviews semi-structurées.

Définition

« On dit qu'une **interview** est **semi-structurée** quand le questionneur sait exactement quel type d'informations il recherche, mais que les questions ne sont pas posées dans un ordre spécifique, ni même directement sur le sujet en question. Les questions ne seront pas posées sous la forme inflexible d'un questionnaire ».⁴

Note sur les questionnaires

Les questionnaires ne sont pas inclus dans ces lignes directrices, car ils ne sont pas d'une grande utilité dans le cadre des évaluations générales des situations d'urgence. Les situations d'urgence étant très aléatoires, un processus d'évaluation souple est requis.

Les questionnaires reposent sur un ensemble déterminé de questions, définies avant le début du travail sur le terrain. De plus :

- le fait d'utiliser un questionnaire pour examiner des données complexes et/ou sensibles peut générer une information trompeuse ;
- l'élaboration d'un questionnaire de qualité exige des compétences techniques, de l'expérience et une bonne compréhension du contexte.

Les questionnaires peuvent compléter l'information découlant des interviews semi-structurées et de l'observation (en particulier dans les domaines techniques comme l'approvisionnement en eau et l'assainissement). Si un questionnaire est utilisé, il faut qu'il ait été conçu par un spécialiste bien au fait de la situation d'urgence concernée.

⁴ Save the Children, R-U. *L'approche de l'économie des ménages : Manuel à l'usage des praticiens*. Save the Children, Londres, Royaume-Uni, 2000.

Planifier une évaluation



4. Planifier une évaluation

Cette section vise à faciliter les décisions initiales :

- Une évaluation est-elle nécessaire ?
- Quels sont les objectifs de l'évaluation ?
- Quel type d'évaluation est approprié ?

4.1 Responsabilité relative aux évaluations

Message clé

Il est recommandé que les mêmes personnes se chargent de toutes les étapes du cycle d'évaluation.

On peut ainsi mieux comprendre le contexte, réduire au minimum la perte d'informations et assurer une cohérence accrue entre les différentes phases du programme. Les Sociétés nationales ou les délégations présentes sur le terrain sont les plus à même de remplir ce rôle.

4.2 Faut-il procéder à une évaluation ?

Vous pouvez décider de faire une évaluation pour l'une des raisons suivantes :

- Un choc, ou un changement soudain, est survenu (par exemple, éruption volcanique, offensive militaire).
- Vous pensez qu'une situation d'urgence pourrait se produire (instabilité politique croissante, sécheresse).
- Vous avez besoin d'informations complémentaires sur une situation d'urgence existante.

Cependant, vous pouvez considérer, pour différentes raisons, qu'une évaluation n'est pas souhaitable. Ces raisons sont notamment les suivantes :

- L'accès à la zone touchée est impossible.

- L'information existante (rapports d'autres institutions, etc.) est pertinente et il est donc inutile de procéder à une évaluation.
- De nombreuses institutions effectuent déjà des évaluations dans la zone touchée, et il y a un risque de « lassitude » au sein de la population.

Lassitude à l'égard des évaluations

Tel peut être le cas dans une zone qui a fait l'objet de nombreuses évaluations de la part de différentes institutions. La population est contrariée d'avoir à répondre maintes fois aux mêmes questions, souvent sans résultat visible. Elle est fatiguée des « évaluations humanitaires ». Dans ces circonstances, il est peu probable qu'une évaluation fournisse des informations utiles.

4.3 Examen préliminaire de l'information secondaire

Information secondaire

L'information secondaire a déjà été recueillie, soit par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge, soit par d'autres organisations. Elle peut porter sur la situation qui existait avant la situation d'urgence ou se rapporter à l'urgence elle-même. Elle peut être écrite (rapports, etc.) ou verbale (discussion).

- Un bref examen de l'information secondaire vous permettra de décider de l'opportunité de procéder à une évaluation. Vérifiez les informations diffusées par les médias; prenez contact avec d'autres organisations humanitaires et avec les pouvoirs publics; interrogez les personnes ayant quitté depuis peu la zone sinistrée. Définissez:
- la nature de la situation d'urgence (ou de la situation d'urgence éventuelle);
 - l'urgence de la situation;
 - les lacunes dans les informations dont vous disposez.

Si vous décidez d'entreprendre une évaluation, l'examen préliminaire de l'information constitue la base des objectifs et de la définition de la mission.

4.4 Objectifs et définition de la mission

Pourquoi souhaitez-vous faire une évaluation? Définissez les principaux objectifs, les questions nécessitant une réponse, et les activités à réaliser. Définissez, de façon aussi précise que possible, les résultats attendus de l'équipe d'évaluation. Soyez réaliste. Quel est le volume minimum d'informations nécessaire pour aboutir au résultat requis? Prenez en considération les personnes qui utiliseront l'information et leurs besoins. Ces personnes sont, en partie ou en totalité, les suivantes:

- le personnel chargé du programme et des opérations;
- les collecteurs de fonds;
- les services de la communication et des médias;
- les représentants de groupes de pression.

Rédigez le mandat (définition de la mission) en expliquant de façon précise ce que l'équipe chargée de l'évaluation devra réaliser.

4.5 Type d'évaluation

Décidez du type d'évaluation que vous souhaitez faire (rapide, détaillée ou continue). Toutes les évaluations sont fondées sur le même principe – la définition des vulnérabilités et des capacités. Cependant, la façon dont l'information est collectée dépend du type d'évaluation.

4.5.1 Évaluation rapide et évaluation détaillée

L'évaluation rapide et l'évaluation détaillée suivent le même processus – observation, interviews et collecte d'informations de caractère sectoriel. Elles diffèrent principalement sur les points suivants:

- **Nombre de sites visités.** Les sites visités dans le cadre d'une

évaluation rapide sont moins nombreux. Il est donc d'autant plus important de les choisir avec soin (voir la section 5.4).

- **Nombre de personnes interrogées.** Le nombre de personnes interrogées lors d'une évaluation rapide est plus limité; du fait de cette contrainte, il y a lieu de consulter un éventail aussi large que possible de personnes.
- **Importance des hypothèses.** Les hypothèses jouent un rôle essentiel lors d'une évolution rapide, quand la période de travail sur le terrain est courte. Elles sont fondées sur l'expérience acquise dans des situations d'urgence similaires et sur la connaissance de la zone sinistrée. Dans le cadre d'une évaluation détaillée, la durée des activités sur le terrain est plus longue et les hypothèses ont un rôle plus restreint.
- **Importance de l'information secondaire.** Lors d'une évaluation rapide, la collecte de l'information à la source est plus limitée dans le temps et l'information secondaire revêt donc une plus grande importance.

**Message
clé**

Même lors d'une évaluation rapide, il faut bien comprendre le contexte. Cela peut être crucial pour le bien-être de la population touchée. Par exemple, les besoins essentiels des personnes déplacées peuvent paraître évidents. Toutefois, dans certaines circonstances, la distribution d'articles de première nécessité (par exemple, de matériaux pour la construction d'abris) peut mettre en danger les bénéficiaires, car elle risque d'attirer les pillards.

4.5.2 Évaluation continue

Lors d'une évaluation continue, l'information est collectée par le biais:

- des **informateurs clés**, auprès de qui il est possible de recueillir régulièrement une information de qualité;

- des **indicateurs**, qui sont utilisés pour réunir indirectement l'information et procéder à des comparaisons dans le temps.

Les informateurs clés

Les informateurs clés sont des personnes qui ont une connaissance spécifique de certains aspects de la communauté (voir la section 7.3 pour de plus amples détails).

Note sur les indicateurs

Les définitions des indicateurs sont nombreuses. Dans ce contexte-ci, ils constituent un moyen de collecter l'information de façon indirecte, par le biais de relations préétablies. Par exemple, comparer le prix des aliments de base avec les taux de rémunération de la main-d'œuvre journalière peut donner une idée précise des tendances de la pauvreté dans une zone urbaine déterminée. La nécessité de recourir à de longues interviews est moindre, ce qui réduit le risque de lassitude à l'égard des évaluations.

Les indicateurs sont utiles pour l'évaluation continue. Ils sont cependant difficiles à définir et une mauvaise utilisation peut être dangereusement trompeuse. Seuls les indicateurs qui ont été élaborés par des spécialistes des secteurs concernés devraient donc être utilisés.

- **Méthodes informelles.** Dans le cadre de leurs activités habituelles, les employés et les volontaires de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge (notamment ceux qui travaillent au niveau des sections) sont constamment en contact avec la population locale, les représentants des pouvoirs publics et le personnel d'autres organisations humanitaires. Ils ont ainsi la possibilité de se faire une idée plus précise du contexte et d'être attentifs aux changements que connaissent les conditions d'existence des personnes.

Généralement, ces trois approches sont combinées au cours d'une évaluation continue et l'information est recueillie dans une base de données (électronique ou support papier).

Le tableau 1 ci-dessous résume l'approche adoptée dans chaque type d'évaluation :

Tableau 1 Caractéristiques des évaluations

Caractéristiques	Évaluation rapide	Évaluation détaillée	Évaluation continue
Durée	Environ une semaine.	Environ un mois.	Information collectée régulièrement tout au long de la période opérationnelle.
Accès aux sources de l'information	Limitée Le manque de temps empêche de visiter tous les sites et de s'entretenir avec l'ensemble des informateurs. OU La sécurité et/ou la sûreté limitent les déplacements et l'accès aux personnes.	Possibilité de visiter suffisamment de sites et d'interviewer les différents informateurs.	Accès total.
Sources d'informations habituelles	Information secondaire, services locaux (santé, eau, etc.), ONG, pouvoirs publics, visites aux populations/ménages sinistrés (échantillon limité).	Information secondaire, ensemble des informateurs.	Information secondaire, informateurs sélectionnés, indicateurs, employés et volontaires de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge.

Caractéristiques	Évaluation rapide	Évaluation détaillée	Évaluation continue
Importance des hypothèses	Élevée Temps insuffisant pour collecter des informations complètes. Nécessité de formuler des hypothèses d'après les expériences antérieures.	Limitée Temps suffisant pour interroger l'ensemble des informateurs.	Moyenne Hypothèses fondées sur les indicateurs et les informateurs mais pouvant être vérifiées auprès d'autres sources.
Type d'équipe d'évaluation	Généralistes expérimentés, ayant déjà connu ce type de situation d'urgence.	Généralistes, éventuellement soutenus par des spécialistes.	Personnel (généraliste) de la Croix-Rouge/ du Croissant-Rouge menant ses activités habituelles.

Travail de bureau



5. Travail de bureau

Une fois que la décision de procéder à une évaluation a été prise, il faut examiner certaines questions avant d'aller sur le terrain. Cela a lieu généralement au siège central de la Société nationale ou dans les bureaux de la délégation dans le pays sinistré. Les délégations régionales et le Secrétariat de la Fédération internationale à Genève ou le siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) peuvent apporter leur concours.

5.1 Coordination et évaluations conjointes

5.1.1 Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Utilisez tous les moyens disponibles et appropriés du Mouvement. Si plus d'un partenaire du Mouvement participe à l'évaluation, examinez les capacités de chacun et définissez les rôles respectifs. Ceux-ci devraient être fondés sur :

- le mandat spécifique et les spécialités opérationnelles de chaque partenaire;
- les règles et les pratiques de la Société nationale du pays sinistré;
- le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe (notamment les annexes 1, 2 et 3)⁵;
- les ressources humaines et opérationnelles;
- les rôles potentiels dans les opérations futures;
- les contraintes qui pèsent sur des partenaires spécifiques.

⁵ Op. cit.

**Message
clé**

Si la Société nationale du pays où l'évaluation est effectuée NE participe PAS à cette dernière, il est essentiel que ses membres soient informés, aussi bien avant qu'après l'évaluation.

5.1.2 Partenaires extérieurs : évaluations conjointes

Il est possible de mener des évaluations conjointes avec d'autres organisations (gouvernementales et/ou non gouvernementales). Cela peut présenter les avantages suivants :

- Amélioration de la coopération et de la coordination dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre des projets.
- Utilisation efficace des moyens disponibles (partage du personnel et de la logistique etc., au cours de l'évaluation).
- Lassitude moindre de la population à l'égard des évaluations.

Il existe de nombreuses façons de répartir les responsabilités durant les évaluations conjointes. Deux scénarios sont envisageables :

- Les institutions spécialisées dans différents secteurs se répartissent les tâches entre elles. Par exemple, une équipe d'évaluation et de coordination sur le terrain (FACT) examine la situation en matière d'approvisionnement en eau et d'accès aux soins de santé, tandis que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) se penche sur la scolarisation des enfants déplacés.
- Les institutions ayant des intérêts similaires divisent la zone géographiquement. Par exemple, le CICR et le Programme alimentaire mondial (PAM) se partagent la zone au cours d'une évaluation de la sécurité alimentaire.

Les évaluations conjointes sont possibles si les organisations participantes :

- ont des valeurs et des principes opérationnels communs ;
- appliquent des méthodes d'évaluation identiques ou compatibles.

Dans certaines circonstances, les évaluations conjointes ne sont pas souhaitables. Par exemple :

- les évaluations relèvent du mandat d'une organisation donnée (par exemple, les activités de protection du CICR) ;
- les valeurs organisationnelles et les principes opérationnels ne sont pas compatibles ;
- la collaboration compromet les principes de neutralité et d'impartialité ;
- les organisations et/ou les individus sont perçus comme étant partiels.

Dans la mesure du possible, passez des accords en bonne et due forme précisant les rôles et les responsabilités de chaque organisation dans l'évaluation conjointe. Si une évaluation conjointe ne peut être menée, il reste indispensable de savoir qui d'autre effectue des évaluations. Procéder à des évaluations en série dans une même région est inefficace et frustrant, et peut avoir des conséquences négatives des points de vue de l'exactitude et de la sécurité. L'examen des rapports d'évaluation émanant d'autres institutions est un élément essentiel de l'étude de l'information secondaire.

5.2 L'équipe d'évaluation

Nommez un chef d'équipe et définissez la structure de l'équipe. Celle-ci peut prendre l'une des formes suivantes :

- **Généraliste(s).** Une ou plusieurs personnes expérimentées mais n'ayant pas de formation technique spécifique.
- **Spécialiste(s).** Une ou plusieurs personnes sélectionnées en raison de leur expérience et de leurs compétences spécifiques.
- **Multidisciplinaire.** Un groupe de spécialistes représentant tous les aspects du travail de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (ingénieurs, personnel de santé, etc.).

Les avantages et les inconvénients de chaque approche sont décrits au tableau 2 (voir page 26).

Tableau 2. Avantages et inconvénients des trois types d'équipe

Structure de l'équipe	Avantages	Inconvénients
Généraliste(s)	<p>L'équipe peut être rapidement constituée (car il n'est pas nécessaire de chercher des personnes dotées de compétences spécifiques), ce qui est utile pour les évaluations rapides.</p> <p>Permet une analyse globale satisfaisante de la situation.</p> <p>Du personnel de toutes disciplines peut faire l'évaluation; convient donc pour une évaluation continue.</p>	<p>L'absence de compétences spécifiques signifie que des analyses de suivi sont nécessaires quand des problèmes techniques sont mis en évidence.</p> <p>Les problèmes techniques risquent de passer inaperçus.</p> <p>Dans les situations extrêmes, les équipes d'évaluation pourraient avoir à fournir une assistance (par ex. : durant un conflit).</p>
Spécialiste(s)	<p>Peut rapidement recenser les problèmes dans le domaine relevant de sa compétence technique.</p>	<p>Risque de trop se concentrer sur des questions spécifiques, au détriment du contexte plus large.</p>
Multi-disciplinaire	<p>Possibilité d'étudier les problèmes techniques de manière approfondie, ce qui évite d'avoir à assurer immédiatement un suivi.</p> <p>Les expériences différentes peuvent constituer une large base pour l'analyse.</p>	<p>Difficulté de regrouper l'ensemble des professions; les évaluations ne sont donc pas fréquentes.</p> <p>Toutes les spécialités techniques ne sont pas toujours nécessaires.</p> <p>Difficulté de coordonner l'équipe (méthodologies incompatibles, logistique complexe, etc.).</p> <p>Les grandes équipes peuvent présenter une menace pour la sécurité et intimider les petites communautés.</p>

Choisissez la structure de l'équipe en fonction des circonstances entourant chaque évaluation. Puis, prenez en considération les éléments suivants :

- Si possible, inclure des personnes parlant la(les) langue(s) de la zone à évaluer. Prévoir un interprète pour les membres de l'équipe ne parlant pas la(les) langue(s) locale(s).
- Faire en sorte que l'équipe soit composée d'hommes et de femmes.
- Il est parfois utile d'inclure dans l'équipe des représentants de la population de la zone sinistrée.
- Personne n'est totalement objectif : les perceptions de chacun dépendent du milieu culturel, de l'expérience, de la formation professionnelle et de bien d'autres facteurs. Soyez-en conscient et veillez à assurer un juste équilibre entre les points de vue des membres de l'équipe.

Chaque fois que possible, il est préférable de recourir au personnel basé dans le pays ou la zone à évaluer (Société nationale ou délégation). De cette façon, des évaluations peuvent être effectuées fréquemment, les dépenses sont limitées (frais de voyage, etc.) et les liens entre l'évaluation, la planification et la mise en œuvre du projet sont renforcés.

Une fois que l'équipe est constituée, le chef d'équipe tient une séance d'information où il expose :

- la définition de la mission ou ce que l'on attend de l'évaluation ;
- le plan d'action, notamment la méthodologie à appliquer et les délais prévus ;
- les relations de travail : responsabilité de chacun des membres de l'équipe, chaînes hiérarchiques, etc. ;
- l'organisation logistique de l'évaluation (transport, hébergement, etc.) ;
- les questions de sécurité : situation existante et procédures durant l'évaluation ;
- d'autres aspects concernant l'évaluation en question.

Message
clé

Toutes les personnes (interprètes compris) participant à l'évaluation doivent impérativement assister à la séance d'information.

L'équipe

5.3 Examen détaillé de l'information secondaire

L'une des premières tâches du chef d'équipe est de procéder à un examen détaillé de l'information secondaire. Il s'agit de rechercher :

- des informations générales sur la zone devant faire l'objet de l'évaluation ;
- des informations directement liées aux questions posées dans la définition de la mission ;
- des informations sur les causes et les caractéristiques des changements récents.

Exemples d'information secondaire :

- rapports d'évaluation sur le terrain rédigés par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge ou d'autres institutions ;
- informations diffusées par les médias ;
- études sociales, économiques, politiques et historiques menées par les pouvoirs publics, les universités et des groupes de recherche ;
- études techniques émanant de ministères, d'universités, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'institutions des Nations Unies ;
- évaluations de la vulnérabilité et des capacités (EVC) réalisées par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge ;
- données de recensement publiées par les pouvoirs publics ;
- informations météorologiques ;
- cartes ;
- récits de témoins oculaires (personnes arrivées depuis peu de la zone sinistrée) ;
- communication verbale avec des experts concernant la zone sinistrée ou les questions techniques pertinentes.

Il existe beaucoup d'autres sources d'information possibles. Dans chaque situation, déterminez quelles informations seront utiles et où il serait possible de les trouver.

Mesurez le degré d'exactitude et d'utilité de l'information secondaire en répondant aux questions suivantes :

- Comment l'information a-t-elle été collectée? Quelle méthode a-t-on utilisé?
- Dans quelle mesure la source de l'information est-elle fiable?
- De quelle façon l'information risque-t-elle d'être faussée? (Tenir compte du but dans lequel elle a été collectée.)
- À quand remonte l'information?
- L'information repose-t-elle sur des faits ou sur des opinions?

Faites toujours figurer les détails de l'information secondaire dans le rapport d'évaluation.

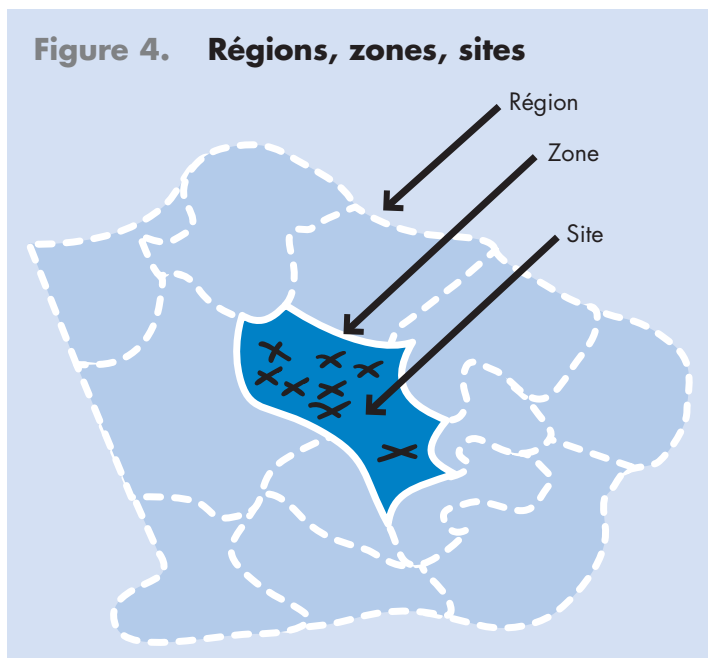
L'information secondaire permet de se faire une première idée des problèmes éventuels. Elle est utile pour planifier les premières interviews sur le terrain. Par exemple, si une zone agricole est éprouvée par la sécheresse, vous devrez notamment parler du rendement des cultures avec les agriculteurs.

Message
clé

Attendez-vous toujours à ce que vos idées initiales se trouvent contredites et guettez l'inattendu.

5.4 Identification des zones à visiter

Figure 4. Régions, zones, sites



Il est rarement possible de visiter toute une région éprouvée par une situation d'urgence. Il faut donc sélectionner des régions représentatives. Les méthodes statistiques prévues à cet effet sont généralement inapplicables, faute de temps et en raison des difficultés d'accès. Utilisez par conséquent l'information secondaire pour repérer les zones et les populations répondant aux critères ci-après.

■ **Priorité 1 : Zone et/ou population directement touchée(s)**

Une zone touchée par un tremblement de terre ou en proie à un conflit armé, par exemple, ou une population déplacée par la force.

- **Priorité 2: zone et/ou population indirectement touchée(s)**

Par exemple, les zones subissant les conséquences économiques d'un conflit armé dans une région voisine.

- **Priorité 3: zone et/ou population non touchée(s) ou très peu touchée(s)**

La situation d'urgence n'a pas d'impact notable sur les conditions d'existence et les moyens de subsistance (très utile aux fins de la comparaison avec les zones touchées).

Lors d'une évaluation rapide, il n'est généralement possible de se rendre que sur les sites et auprès des populations relevant de la catégorie «Priorité 1» décrite ci-dessus. Dans le cadre des évaluations détaillées et continues, il conviendrait de visiter une sélection de ces trois catégories des zones. Il est parfois impossible, au cours d'une évaluation rapide, d'accéder aux zones de la catégorie «Priorité 1». Dans ce cas, essayez de parler aux personnes qui en viennent.

Message
clé

Expliquez les raisons pour lesquelles vous avez choisi les zones mentionnées dans le rapport d'évaluation. La liste des zones à visiter peut être modifiée après les premières visites sur le terrain.

Si, alors que vous déjà avez commencé votre travail sur le terrain, il apparaît clairement que vous avez négligé certaines zones importantes, vous pouvez ajouter celles-ci à la liste. Toutefois, si un délai a été fixé, d'autres zones devront être supprimées de la liste.

Si les zones sélectionnées sont étendues et comprennent de nombreux villages ou municipalités («sites»), il peut être nécessaire d'établir un second niveau de sélection. Deux options sont alors envisageables:

- **Échantillonnage aléatoire.** Applicable lorsque les sites sont similaires. Établissez la liste de tous les sites et choisissez au hasard ceux que vous avez l'intention de visiter.

- **Échantillonnage dirigé.** Si les sites sont très différents les uns des autres, choisissez divers sites reflétant leurs caractéristiques (appartenance ethnique, situation économique, ville/village, etc.).

Il est généralement préférable de visiter plus de sites et d'interroger moins de personnes dans chacun de ces sites, que le contraire.



Mise en garde

Dans nombre de situations d'urgence, des « plateformes humanitaires » se développent autour des principaux centres urbains. Les organisations se regroupent dans ces lieux, et la couverture des besoins est satisfaisante aux abords immédiats. Cependant, des déficits sont souvent constatés en ce qui concerne la couverture des besoins ailleurs. Lorsque vous déciderez des zones et des sites à visiter, faites en sorte d'inclure certaines de ces zones « déficitaires ».

5.5 Liste de contrôle initiale

L'équipe d'évaluation dresse une liste de contrôle des besoins en information et des sources, avant d'aller sur le terrain. C'est là un élément essentiel du processus d'évaluation, car il oriente les discussions au sein de l'équipe. Les listes de contrôle sont liées à l'évaluation spécifique. Les listes standard ne sont pas appropriées, car :

- Chaque situation d'urgence est différente.
- Le *processus* d'élaboration des listes est essentiel.

Message
clé

Les listes de contrôle sont revues quotidiennement durant l'évaluation sur le terrain. Les révisions sont fondées sur les nouvelles informations reçues et l'analyse que l'équipe en fait.

Les listes de contrôle initiales doivent comporter l'information suivante :

- Questions à poser.
- Méthode de collecte de l'information.
- Informateurs (groupes et individus).
- Sites à visiter.
- Responsabilités des membres de l'équipe (quel membre traite de quelle série de questions).

Message
clé

Les listes de contrôle ne doivent pas être traitées comme des questionnaires. Elles sont utilisées comme un aide-mémoire. Au cours des interviews, reportez-vous à l'occasion à votre liste pour veiller à ne négliger aucun point. Demeurez ouvert à toute nouvelle information issue des interviews. Plus vous gagnerez en expérience, moins vous aurez besoin de votre liste !

Travail sur le terrain : organisation / gestion



6. Travail sur le terrain : organisation et gestion

6.1 Principes relatifs au travail sur le terrain⁶

Les principes suivants devraient être appliqués :

- **Il est toujours indispensable de consulter les populations sinistrées.** Encouragez les populations sinistrées à expliquer la situation avec leurs propres mots et quand elles en ont le temps. Même dans les situations d'urgence soudaines, il est toujours possible d'inclure l'opinion de la population locale.
- **Examinez les besoins particuliers des différents groupes et individus** (hommes, femmes, personnes âgées, enfants, etc.).
- **Prenez en compte la fiabilité de l'information.** L'information peut être basée sur des « faits » (incontestablement réels), une « opinion » (point de vue de la personne donnant l'information) ou la « rumeur » (fondée sur des éléments non vérifiés).
- **Penchez-vous sur les a priori.** Personne n'est totalement objectif. Tenez compte du point de vue des informateurs et des personnes menant l'évaluation.
- **Recherchez les groupes marginalisés et veillez à ce que leurs intérêts soient pris en considération.** Qui a une forte influence et qui n'est pas entendu ? La marginalisation peut être liée au sexe, à l'appartenance ethnique, au statut social et/ou à de nombreuses autres caractéristiques.
- **Cherchez les changements et les tendances qui ont des répercussions sur la société.** Efforcez-vous de comprendre les facteurs à l'origine de ces changements.
- **Guettez l'inattendu.** Attendez-vous à ce que vos hypothèses soient mises en question. Restez vigilant et efforcez-vous de déterminer les questions les plus importantes pour les personnes avec qui vous vous entretenez.

⁶Cette section est fondée sur la Norme commune 2 du Projet Sphère : évaluation initiale (voir le Projet Sphère, op. cit.) et le Code de conduite (op. cit.).

- **Examinez l'impact des problèmes sur la société dans son ensemble.** Par exemple, le VIH/sida n'est pas seulement un problème de santé. Dans de nombreuses parties du monde, il a un impact social et économique dévastateur.
- **Tout au long de l'évaluation, pensez à la manière dont l'information sera utilisée.** Quel type de programme serait approprié? Examinez les aspects positifs et négatifs éventuels d'un programme (la Meilleure conception des programmes⁷ peut fournir des indications utiles à cet égard).
- **Choisissez le bon moment pour effectuer les visites sur le terrain.** Efforcez-vous d'éviter les moments où les personnes sont particulièrement occupées ou en période de vacances ou de célébrations. Tenez compte également de la saison. Certaines personnes s'absentent durant certaines saisons, et les activités et les vulnérabilités peuvent varier d'une saison à l'autre.

6.2 Méthodes de collecte de l'information

L'information est collectée par le biais de l'observation et d'interviews semi-structurées. Ces lignes directrices présentent quatre modèles d'interview:

Tableau 3. Modèles d'interview

Méthode	Caractéristiques
Interview générale de groupe.	Informations de caractère général sur la communauté.
Interview de groupes classés selon leurs moyens de subsistance.	Informations sur les capacités, les ressources et les stratégies de subsistance des populations.
Interview avec les ménages.	Expérience directe des conditions de vie.
Interview sectorielle.	Information technique, généralement fournie par les informateurs clés travaillant dans les secteurs pertinents (par exemple, le personnel des dispensaires).

⁷ Op. cit.

⁸ Oxfam-UK. Issues we work on: Livelihoods. Disponible sur le site http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/livelihoods/introduction.htm

**Message
clé**

D'autres types d'interviews ne sont pas exclus, et les modèles proposés peuvent être combinés (par exemple, une interview sur les moyens de subsistance peut être associée à une interview avec des ménages).

6.3 Travail sur le terrain: activités

Chaque journée sur le terrain est différente et doit être planifiée en conséquence. Le type d'interview dépendra des circonstances prévalant dans la zone où l'évaluation est réalisée, mais les mesures décrites ci-après sont généralement prises.

**Message
clé**

Il n'est pas nécessaire que les mesures décrites soient prises dans l'ordre proposé; certaines peuvent l'être simultanément si l'équipe d'évaluation est suffisamment importante. Souvent, il faut repasser par certaines étapes si des contradictions et des incohérences sont constatées (voir la section 8.1).

Mesure 1. Planification quotidienne

Chaque journée sur le terrain doit être planifiée de façon méthodique. Les membres de l'équipe d'évaluation effectuent les préparatifs suivants (généralement la veille au soir):

- Décider du(des) site(s) à visiter.
- Dresser des listes de contrôle des principaux besoins en matière d'information.
- Se mettre d'accord sur les types d'interviews et les informateurs (possibilité d'apporter des modifications au cours de la journée).
- Définir les responsabilités (qui mènera chaque interview).

Mesure 2. Entretiens avec les autorités locales

Parlez avec les autorités locales (et autres personnes concernées) à votre arrivée sur un site. Expliquez qui vous êtes, la raison de votre visite et la méthodologie à appliquer. Il est parfois utile de fournir une fiche déjà préparée, comportant les coordonnées de votre organisation. Cela accroît la transparence et la responsabilisation.

Mesure 3. Observation (voir la section 7.1)

Parcourez la zone à pied avec des membres de la population locale. Vous aurez ainsi une première impression de la communauté. Continuez d'observer tout au long du travail sur le terrain.

Mesure 4. Interview(s) générale(s) de groupes (voir la section 7.5)

Organisez une ou plusieurs interviews générales de groupes afin de bien comprendre le contexte.

Mesure 5. Interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance (voir la section 7.6)

Dans le cadre des évaluations rapides, ce type d'entretien peut être mené lors d'une interview générale du groupe ou avec les informateurs clés. Dans les évaluations détaillées, organisez des interviews séparées pour chaque groupe de moyens de subsistance.

Mesure 6. Visites auprès des ménages (voir la section 7.7)

Sélectionnez les ménages par le biais d'un échantillonnage aléatoire. Visitez au moins trois ménages dans chaque site. Si possible, en particulier dans les communautés importantes ou hétérogènes, visitez plus de trois ménages. Toutefois, cette mesure ne sera pas appliquée lorsque les visites auprès des ménages sont culturellement inopportunes ou feraient courir un risque aux informateurs.

Mesure 7. Informateurs clés (voir la section 7.3)

Repérez les questions importantes découlant de l'examen de l'information secondaire et des interviews initiales réalisées sur le terrain; interrogez les informateurs clés sur la base de ces nouvelles informations. Faites appel à un plus grand nombre d'informateurs à mesure que vous rencontrez davantage de personnes et que vous dégagez de nouvelles questions.

Mesure 8. Information sectorielle (voir la section 7.8)

Collectez autant de données que possible (cela sera fonction de la disponibilité des informateurs clés concernés).

Mesure 9. Réunions de l'équipe

Les membres de l'équipe d'évaluation devraient se réunir régulièrement au cours d'une journée sur le terrain (en milieu et en fin de journée). Ils pourront ainsi échanger des idées et convenir des modifications à apporter au programme de travail.

Mesure 10. Réunion finale avec la communauté

Chaque fois que possible, rencontrez des représentants de la communauté à la fin de l'évaluation sur le terrain. Expliquez ce que vous avez réalisé et toutes conclusions que vous avez dégagées (mais ne prenez pas d'engagements et ne faites pas de promesses au sujet de l'assistance).

Travail sur le terrain : collecte de l'information



7. Travail sur le terrain : comment collecter l'information ?

L'information est collectée par le biais de l'observation et d'interviews semi-structurées. Cette section donne des orientations sur ces processus.

7.1 Observation

On sous-estime souvent l'observation en tant que source d'information. Or, elle permet de recueillir très rapidement un volume considérable de renseignements. Elle est d'une importance capitale, car elle donne une idée de la situation – bruits, odeurs et impressions visuelles. Il s'agit là, après tout, de la raison d'être du travail sur le terrain.

- Il est judicieux de commencer l'évaluation en parcourant le site. Au cours de l'évaluation, observez autour de vous autant que vous le pouvez. Si vous discutez de l'eau, demandez à voir la source. Si des personnes décrivent un aliment que vous ne connaissez pas, demandez à le voir (et goûtez-le !). Vous pouvez apprendre beaucoup en passant du temps dans les lieux publics (cafés, maisons de thé, etc.). Regardez autour de vous et parlez aux gens.
- L'observation est utile pour faire des recoupements. Par exemple, on vous dit que tous les animaux d'élevage ont été perdus lors d'une sécheresse survenue récemment. Peu après, vous voyez un grand troupeau de brebis. Cela ne contredit pas nécessairement l'information antérieure – beaucoup d'explications sont possibles – mais appelle les questions suivantes : « À qui appartiennent ces animaux ? », « Comment ont-ils survécu à la sécheresse ? » et ainsi de suite.
- Le fait de parcourir la zone sinistrée avec des habitants facilite la discussion. L'atmosphère est ainsi détendue et les questions découlent de ce que vous voyez. Cela est plus naturel que de se reporter à une liste de contrôle établie à l'avance. Surtout, marcher et

observer sont d'excellents moyens de trouver par hasard une information inattendue (questions qui n'avaient pas été prévues).

- L'observation est l'approche la plus directe pour évaluer l'infrastructure et la logistique. Rouler en voiture sur une route est un moyen infallible de déterminer si celle-ci est praticable (mais dans les zones de conflit, méfiez-vous des mines terrestres).
- Enfin, un conseil qui vaut pour toutes les situations: faites preuve de curiosité!

7.2 Interviews

Les interviews sont l'élément central de l'évaluation sur le terrain. Cette section couvre les aspects suivants des interviews:

- **Types d'interview.** Les interviews de groupes et les interviews individuelles (informateur clé).
- **Comment faire une interview.** Conseils sur la conduite des interviews semi-structurées.
- **Modèles d'interview.** Quatre modèles d'interview sont présentés (interviews générales de groupes, interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance, interviews de ménages et interviews sectorielles); des indications sur la sélection des informateurs sont données pour chaque modèle d'interview.
- **Listes de contrôle sectorielles.** Ces listes sont utilisées lors des interviews sectorielles. Neuf sont fournies, chacune couvrant un secteur différent.
- **Outils.** Ce sont des techniques à utiliser au cours des interviews pour encourager le dialogue avec les informateurs et clarifier l'information qu'ils apportent. Cinq outils sont présentés.

7.3 Types d'interview

Les interviews peuvent être réalisées avec des groupes ou des individus.

Les **interviews de groupes** permettent le dialogue entre les personnes. En favorisant une atmosphère propice à un débat constructif, vous pouvez recouper l'information et examiner les questions de manière approfondie. Par exemple, quelqu'un peut dire que les problèmes les plus graves touchent à la qualité des services de santé et d'autres personnes peuvent ne pas partager cet avis. Un débat, même peu concluant, donne une idée de la diversité des problèmes rencontrés par la communauté.

Les interviews de groupes sont utilisées de deux manières :

- Vous souhaitez rassembler des renseignements sur un large éventail de sujets (approche utilisée dans le cadre des interviews générales de groupes). Réunissez un groupe de personnes de milieux différents qui, ensemble, peuvent donner une explication générale de la situation.
- Vous souhaitez avoir une connaissance approfondie de questions particulières (interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance). Dans ce cas, l'interview d'un groupe de personnes de milieux semblables est appropriée.

Des conseils sur le choix des membres du groupe sont donnés dans chacun des modèles d'interview.

Lorsque vous procédez à une interview de groupe, soyez attentif(ve) au fait que :

- Certaines personnes sont naturellement plus expansives que d'autres.
- Certains ont de l'assurance dans un groupe en raison de leur statut dans la société locale. Inversement, les personnes appartenant à des groupes marginalisés peuvent n'être guère disposées à parler ouvertement, surtout si leurs points de vue sont controversés.

Faites en sorte que l'atmosphère soit détendue, informelle ; recherchez l'opinion des personnes peu disposées à parler. « Gérez » ceux qui ont plus d'assurance, de façon à ce qu'ils ne dominent pas la discussion.



Si la société locale est fortement hiérarchisée, la diversité d'un groupe ne peut être que limitée. Si les personnes ne peuvent pas s'exprimer librement ou si leur participation risque d'être la cause de problèmes pour elles ou pour d'autres, il est préférable de convoquer des groupes séparés où les positions sociales sont mieux équilibrées (ou d'interroger les personnes séparément).

Les interviews individuelles (informateur clé) peuvent être utilisées pour trois raisons :

- Vous recherchez des renseignements techniques que peuvent fournir des professionnels comme le personnel de santé ou des employés des services des eaux.
- Vous vous intéressez à des questions très délicates, qu'il est difficile d'aborder dans les discussions de groupe (par exemple, les sévices sexuels dans les populations réfugiées).
- Vous manquez de temps pour organiser une interview de groupe.

Les informateurs clés sont des personnes ayant des connaissances spécifiques sur certains aspects de la communauté, et sont utiles dans les situations d'urgence soudaines, où le temps compte. Agriculteurs, professionnels de la santé, représentants des pouvoirs publics, groupes de femmes, enfants et jeunes, employés des ONG locales et commerçants en sont des exemples. Cependant, toute personne qui a des points de vue intéressants et qui est en mesure de les exprimer de manière satisfaisante peut être prise en compte. Tout au long de l'évaluation, recherchez les personnes qui ont des avis pertinents.

Les interviews des informateurs clés sont fondées sur les connaissances spécifiques et l'expérience de l'informateur. Si la personne interrogée est médecin, la discussion sera probablement axée sur les questions de santé. Toutefois :

- Le fait que l'informateur soit médecin (ou ingénieur ou autre) ne signifie pas qu'il ou elle connaît tous les aspects de son domaine ; un chirurgien d'hôpital peut n'avoir que des connaissances limitées sur les soins de santé primaires dans les zones rurales.
- Les professionnels, en raison de leur situation sociale et des contacts qu'ils ont avec d'autres professionnels, peuvent avoir une bonne connaissance du contexte politique et social et être ainsi à même de fournir des informations qui dépassent leur champ d'activité.

Il faut faire preuve de discernement pour décider de la catégorie d'information que l'informateur peut utilement fournir. Commencez l'interview par des sujets généraux, puis orientez-vous vers des domaines d'intérêt spécifiques.

7.4 Comment conduire une interview?

La plupart des interviews (aussi bien de groupes qu'individuelles) s'inspirent du cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités (voir la section 3.1). Vous devez comprendre les problèmes auxquels les personnes sont confrontées et la manière dont elles y font face. Certains problèmes sautent aux yeux – habitations détruites par des inondations, par exemple. D'autres, comme les mauvais traitements infligés aux civils dans une situation de conflit armé, sont moins évidents. Des questions qui semblent simples peuvent se révéler compliquées quand vous les examinez de près. Lorsque vous réalisez une interview semi-structurée, efforcez-vous de faire en sorte que la personne interrogée soit détendue. Abordez les questions qui figurent sur votre liste de contrôle mais recherchez aussi des informations additionnelles. Posez les questions de différentes manières afin de recouper l'information que vous recevez.

Commencez par une conversation générale sur la vie dans la zone considérée, ce que vous voyez autour de vous, etc. Ne posez pas tout de suite des questions directes sur les problèmes, car :

- Cela fausse le ton. Vous voulez avoir des informations sur les aspects positifs mais aussi négatifs des conditions d'existence dans cette communauté.
- Vous concentrer sur les problèmes laisse penser que vous cherchez à déterminer « ce que la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge peut donner ». Cela encourage les gens à présenter des « listes d'achats » destinés à couvrir des besoins matériels.

Les gens vont inévitablement mentionner les problèmes de leur propre chef. Lorsque cela se produit, encouragez-les à expliquer leurs préoccupations et la manière dont ils font face aux problèmes. Il est normal qu'ils aient des difficultés à exposer tous les éléments de leurs stratégies d'adaptation ou soient réticents à le faire, car :

- Certains éléments – par exemple, le partage des ressources entre les ménages – font partie de leur vie, au point qu'ils ne les considèrent pas comme des « stratégies » spécifiques.

- Pris séparément, les éléments des stratégies d'adaptation n'ont qu'un rôle limité et les gens ne considèrent pas utile d'en parler. Cependant, ajoutés les uns aux autres, tous les « petits » éléments constituent une part importante des moyens de subsistance.
- Les activités – par exemple, le petit commerce à la sauvette – peuvent être illégales, et les gens sont peu enclins à en parler à des inconnus. Ils ne décriront pas non plus de façon précise des activités comme la prostitution, le vol et la vente d'articles illicites.
- Les gens peuvent à dessein ne pas divulguer l'information afin que leur situation paraisse pire qu'elle ne l'est en réalité, et ce, dans l'espoir que cela incitera la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge à les aider.

Tout cela démontre qu'il faut faire preuve de perspicacité. Les questions directes ne sont pas souhaitables. Étudiez plutôt les problèmes avec circonspection en posant les questions de différentes manières et en recherchant les aspects complémentaires et les contradictions dans l'information que vous recevez. Soyez réceptif(ve) : si vos questions mettent les gens mal à l'aise, n'insistez pas.

Quatre modèles d'interviews sont présentés ci-après : interviews générales de groupes, interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance, interviews de ménages et interviews sectorielles. Ce sont quelques-uns des modèles les plus utiles pour les évaluations de situations d'urgence – mais il en existe d'autres, qu'il est possible d'utiliser en fonction des circonstances. De plus, ces modèles peuvent être combinés : par exemple, une interview relative aux moyens de subsistance pourrait être associée à une interview générale de groupe ou une interview de ménage. Des outils sont proposés pour chaque modèle d'interview.

7.5 Interviews générales de groupes

Vous pouvez faire une ou plusieurs de ces interviews, selon le temps dont vous disposez. À cette fin, prenez appui sur le cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités (voir la section 3.1).

Efforcez-vous de déterminer les points suivants :

- Quels sont les principaux problèmes que la communauté doit affronter ?
- Comment la population fait-elle face à ces problèmes ?
- La population reçoit-elle une assistance ?

Outil

Un classement par paires (voir la section 7.9) peut être utilisé pour déterminer quels sont les problèmes les plus graves.

En outre, examinez ce qui suit :

- Les événements à l'origine de la situation d'urgence. Il peut s'agir d'événements qui ont un impact immédiat (par exemple, un tremblement de terre) ou d'une série d'événements se produisant sur une période prolongée (par exemple, changements politiques).
- Prévisions pour l'avenir. Qu'attend la population ?

Outil

Utilisez un tableau chronologique (voir la section 7.9) pour relever les événements qui ont marqué la communauté et pour préciser les tendances sur le long terme.

- **Structure sociale.** Quel est l'impact de la situation d'urgence récente (ou en cours) sur les communautés sinistrées (organisation de la communauté, marginalisation, interaction des différents groupes sociaux, etc.) ?
- **Mouvements de population.** Des personnes ont-elles quitté la zone ou y sont-elles arrivées ? Est-ce dû à des activités saisonnières (par exemple, recherche de pâturages pour les

troupeaux), à un arrangement à long terme (migration en vue d'un travail) ou à un déplacement traumatique (mouvement forcé de personnes dans ou hors de la zone)?

- **Moyens de subsistance.** Lors des évaluations rapides, faites une interview générale pour déterminer quels sont les moyens de subsistance (voir plus bas). Concernant les évaluations détaillées, demandez aux personnes participant à l'interview générale de groupe d'identifier les groupes classés selon leurs moyens de subsistance en vue d'interviews ultérieures.
- **Environnement.** L'environnement subit-il des changements à court ou à long terme? À quoi la population attribue-t-elle ces changements?

Outil

Un calendrier saisonnier (voir la section 7.9) peut aider à comprendre les différences entre l'année en cours et les années antérieures.

- **Fourniture de services.** Déterminer l'ampleur et l'efficacité de la prestation de services: santé (humaine et animale), approvisionnement en eau et éducation. Quel est l'impact des événements récents?
- **Autres.** Toutes autres questions importantes dans la situation d'urgence considérée.

Message
clé

Il n'est pas possible ou nécessaire de collecter la totalité de cette information dans chaque situation. Des questions supplémentaires devraient être envisagées selon les circonstances. Établissez une liste des questions qu'il conviendrait de traiter chaque fois que vous procédez à une évaluation.

La sélection des personnes composant le groupe devra être faite avec soin. L'idéal serait de choisir de cinq à dix personnes de milieux divers et ayant des points de vue différents. Faites en sorte de parvenir à un juste équilibre homme/femmes, personnes âgées/jeunes. Reportez-vous à la Norme commune 1 du Projet Sphère: Participation.⁹

Il y a trois manières de sélectionner les personnes composant le groupe:

- **Nomination par les responsables des communautés.** Cette solution peut être envisagée dans des petites communautés ou dans les contextes qui ne sont pas propices à la manipulation de l'information. En général, cependant, elle devrait être évitée, car elle tend à favoriser ceux qui détiennent le pouvoir.
- **Au coup par coup.** Une discussion est amorcée et les personnes s'y joignent d'elles-mêmes. Cela peut être efficace si les délais sont courts et dans les petites communautés, mais attention: le nombre des participants peut devenir ingérable.
- **Nomination par les informateurs clés.** L'approche privilégiée, si les délais le permettent. Les organisations communautaires locales et des personnes qui connaissent bien la communauté concernée (enseignants, responsables religieux par exemple) désignent les participants. Si possible, intégrez des personnes appartenant aux groupes marginalisés.

⁹ Voir le Projet Sphère, op.cit.

7.6 Interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance

Définitions

- **Moyens de subsistance.** Ce terme se réfère aux capacités, aux ressources et aux stratégies utilisées par la population pour gagner sa vie. Il s'agit d'accéder à la sécurité alimentaire et à la sécurité du revenu par toute une gamme d'activités économiques productives.¹⁰
- **Groupes classés selon leurs moyens de subsistance.** Groupes de personnes qui, au sein d'une communauté, ont des moyens de subsistance semblables (elles ont des capacités similaires et ont recours à des ressources et des stratégies similaires).

Des interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance sont effectuées dans la plupart des évaluations, car les moyens de subsistance constituent la base de l'existence des personnes et des communautés. De préférence, des interviews séparées sont faites auprès de représentants de chacun de ces groupes.

Note sur les évaluations rapides

Dans les évaluations rapides, les interviews séparées auprès de représentants de chacun des groupes classés selon leurs moyens de subsistance peuvent s'avérer impossibles. Dans ce cas, introduisez la discussion sur les moyens de subsistance dans une interview générale de groupe ou faites appel aux informateurs clés. Il faut :

- Identifier les principales sources de revenu et de nourriture disponibles avant la situation d'urgence.
- Expliquer comment la situation d'urgence s'est répercutée sur les sources en question.

L'analyse des moyens de subsistance est complexe et longue. L'approche qui est décrite ultérieurement fournit une information de base sur ces derniers. Si une analyse rigoureuse est nécessaire, il est possible d'utiliser la publication de Save the Children, intitulée « L'approche de l'économie des ménages ». ¹¹

¹⁰ Oxfam-UK, op. cit.

¹¹ Save the Children, Royaume-Uni, op. cit.

Procédé

- Définissez les différents groupes classés selon leurs moyens de subsistance, en tenant compte de l'information secondaire, des interviews générales de groupes ou des informateurs clés. La définition ne doit pas nécessairement être très précise, car il est probable que vous l'affinez au cours du travail sur le terrain.
- Organisez des réunions avec les personnes d'autant de groupes classés selon leurs moyens de subsistance que possible (environ cinq personnes par groupe). Au minimum, adressez-vous aux groupes les plus pauvres ou les plus vulnérables (sur la base de l'information secondaire et des données collectées au cours des premières interviews réalisées sur le terrain; une fois encore, cela peut être revu à mesure que progresse le travail sur le terrain).

Commencez l'interview par une discussion informelle sur les conditions d'existence dans la communauté. Orientez peu à peu la conversation vers les problèmes et les capacités (voir le cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités (section 3.1) et les techniques d'interview semi-structurée (section 7.4). Puis, posez quelques questions précises sur les moyens de subsistance :

- Demandez aux membres du groupe d'expliquer comment ils gagnent leur vie (ce qu'ils font à différentes époques de l'année).

Outil

Établissez un calendrier saisonnier (voir la section 7.9).

- Combien y a-t-il (approximativement) de ménages dans le groupe de moyens de subsistance?
- L'année en cours paraît-elle bonne, mauvaise ou normale en termes de revenu?
- Demandez des précisions sur toutes les sources de revenu disponibles dont les ménages peuvent disposer durant la saison en cours cette année. Quantifiez autant que possible (par exemple, «la famille a récolté 600 kg de blé», ou «le mari a travaillé trois mois pour X dollars par mois»).

- Demandez au groupe de préciser toutes les sources de revenu dont les ménages peuvent disposer durant la saison en cours les années normales.

Outil

Utilisez la méthode de l'empilement proportionnel (voir la section 7.9) pour évaluer l'importance de chaque source de revenus.

- Quelles sont leurs autres sources de revenus des ménages à d'autres périodes importantes de l'année (par exemple, avant et après la moisson, avant et après la distribution de vivres)?
- Demandez-leur d'expliquer les raisons des changements qu'ont subis leurs sources de revenus. Quel impact, positif ou négatif, de nouvelles stratégies d'adaptation pourraient-elles avoir sur les moyens de subsistance à long terme?

Lors des discussions sur les sources de revenus, il est souvent plus facile de parler du groupe en général que de la situation personnelle de ceux que vous interrogez. Par exemple, demandez «Que font les gens quand il n'y a pas de travail?» plutôt que «Que faites-vous quand vous ne pouvez pas trouver de travail?». Vous vous intéressez au ménage type de chaque groupe.

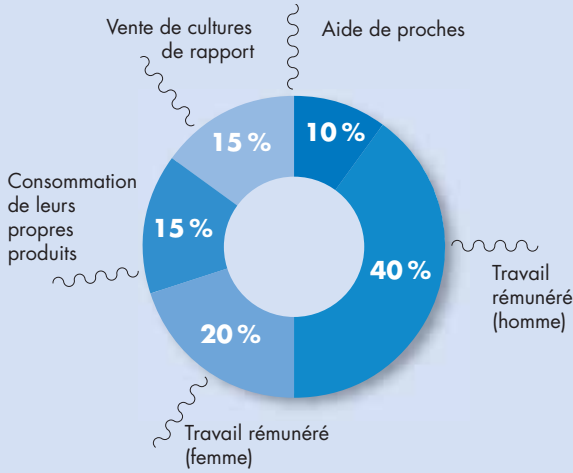
Sources de revenus

Insérez tout ce qui contribue au bien-être économique du ménage :

- Sources de revenus monétaires et non monétaires, y compris les produits que le ménage produit et consomme lui-même.
- Le revenu de tous les membres du ménage.

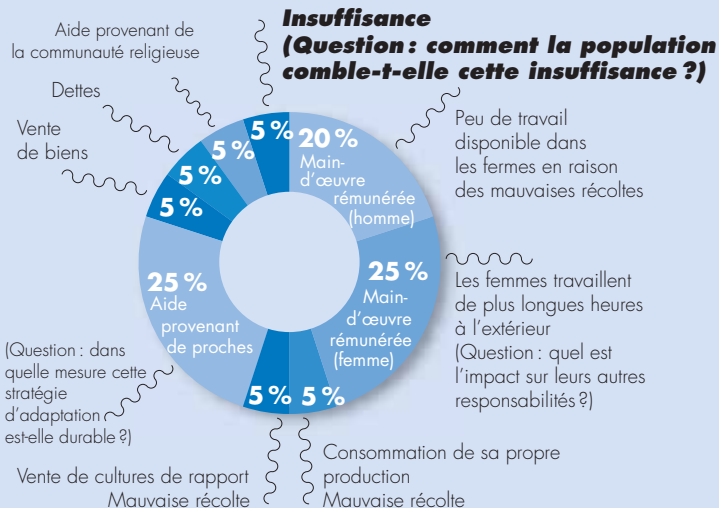
Par exemple :

Dans une année normale, les familles tirent leur revenu des activités suivantes :



Cette année, une sécheresse a sévi dans la zone

Les sources de revenus traditionnelles sont compromises et la famille est obligée de chercher des solutions de rechange. Il semble y avoir une insuffisance : la population n'est pas en mesure de compenser pleinement la perte de revenu.



7.7 Interviews de ménages

Les visites auprès des ménages sont indispensables dans toute évaluation. Elles permettent en effet de se faire directement une idée des conditions d'existence et elles sont une excellente occasion de parler aux femmes et aux enfants.

Note sur les visites auprès des ménages

Les visites auprès des ménages sont extrêmement importantes lors des évaluations rapides. Il est indispensable de visiter les personnes vivant dans des structures improvisées (par exemple, des camps) ou dans des habitations endommagées en raison des événements récents (par exemple, inondations, tremblement de terre).

Répertoriez les ménages par le biais d'échantillonnages aléatoires (voir ci-après). Les sujets de discussion portent notamment sur les points suivants:

- **Conditions de logement.** Si le logement est pauvre, examiner la capacité de la famille de l'améliorer et ses projets pour l'avenir.
- **Régime alimentaire.** Ce que les gens mangent et comment cela est-il en train de changer. Utilisez la méthode de l'empilement proportionnel (voir la section 7.9) pour analyser l'importance relative des différentes denrées alimentaires actuellement et en temps normal.
- **Utilisation de l'eau.** D'où provient-elle et comment est-elle stockée?
- **Questions concernant la santé.** Examinez l'état de santé des enfants en particulier.
- **Vente de biens.** Articles vendus, prix, comparaison avec le niveau des prix en temps normal.

Outils

Un calendrier saisonnier (voir la section 7.9) pourrait être utilisé pour comparer l'année en cours à une année « normale ».

- **Rôles et responsabilités des femmes.** Sont-ils en train de changer et, dans l'affirmative, comment? Le nombre de ménages monoparentaux dirigés par une femme a-t-il augmenté? Quelles en sont les conséquences?
- **Mode de vie des enfants.** Est-il en train de changer et, si tel est le cas, de quelle façon? Y a-t-il des enfants chefs de famille? Si tel est le cas, pourquoi? Quels sont les rôles et responsabilités des enfants dans les ménages et la communauté? Combien d'enfants sont scolarisés et quel est le niveau d'instruction?
- **Taille et composition d'un ménage type.** Nombre d'adultes et d'enfants; d'hommes et de femmes; de garçons et de filles. Cela est-il en train de changer? Pourquoi?
- **Autres.** Tout autre point important.

Outils

Un calendrier journalier (voir la section 7.9) peut être utilisé pour identifier les tâches qui prennent le plus de temps (par exemple, ramasser du bois de feu ou chercher de l'eau). Demandez aux informateurs de comparer leur calendrier journalier actuel avec celui des périodes antérieures; cela peut mettre en évidence les changements en train de se produire. Comparez les calendriers journaliers des femmes, des hommes et des enfants.

Les calendriers saisonniers et les tableaux chronologiques (voir la section 7.9) peuvent être utilisés, le cas échéant, pour comprendre les changements qui surviennent durant l'année et les tendances à long terme.

Conseils pour les interviews

Chaque fois que cela est possible, l'interview sera réalisée par des femmes parlant la langue locale. En effet, les femmes sont généralement plus détendues avec d'autres femmes, et les conversations se déroulent plus naturellement hors de la présence d'un interprète. Tout en dirigeant l'entretien, faites en sorte que la conversation reste informelle et guettez l'inattendu.

- Recherchez les conseils de personnes locales sur le choix de sujets de conversation appropriés. N'insistez pas pour parler de questions délicates ou inopportunes.
- Les visites de ce genre peuvent être importunes. Vous vous trouvez chez quelqu'un. Acceptez les offres d'hospitalité (par exemple, le thé). Faites preuve de tact dans la façon dont vous posez vos questions. Le respect et la politesse sont essentiels. Faites en sorte que la conversation soit aussi informelle que possible. Ne vous hâtez pas.
- Observez. Regardez autour de vous. Remarquez les aliments qui sont en train d'être préparés. Notez les articles ménagers, leur état et ce qui vous semble manquer (au regard des normes de cette société).
- Posez des questions générales sur les conditions d'existence, les moyens de subsistance et les changements qui se produisent. Posez des questions précises sur ce que vous voyez autour de vous: «Qu'est-ce que ce légume?», «Quand le mangez-vous?», et ainsi de suite.
- Essayez. Goûtez la nourriture quand on vous l'offre. Cela aide à instaurer la confiance et constitue une bonne entrée en matière pour une discussion sur la nourriture.
- Si vous vous adressez à une femme, demandez si vous pouvez rencontrer certains de ses amis, proches ou voisins. Dans l'affirmative, réunissez un petit groupe de discussion (trois à cinq personnes) au domicile de la personne.



Dans certaines cultures, les étrangers ne peuvent pas visiter les femmes chez elles. Si tel est le cas, n'insistez pas. Parfois, un homme de la famille doit être présent. Expliquez alors poliment à l'homme (aux hommes) pourquoi vous souhaitez faire l'interview et l'importance d'entendre les femmes exprimer leurs points de vue avec leurs propres mots.

Sélection des ménages

Elle peut être effectuée par un échantillonnage aléatoire ou dirigé.

Échantillonnage aléatoire.

Ayez recours à l'échantillonnage aléatoire s'il n'y a pas de différences majeures entre les ménages de ce site.

Étape 1. Déterminez le nombre de ménages que vous souhaitez interroger.

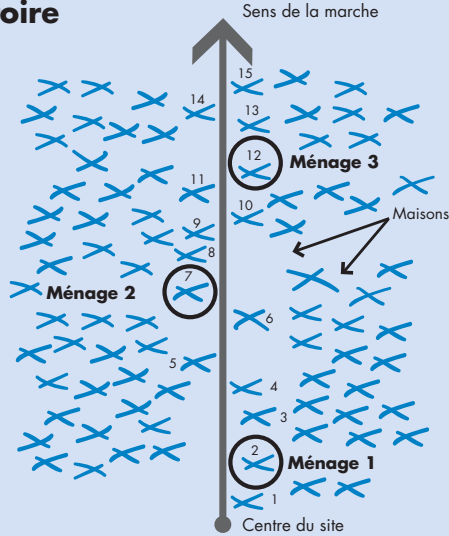
Cela dépendra du temps disponible et de la taille de la communauté. Effectuez un minimum de trois interviews dans chaque site, davantage si vous avez suffisamment de temps. Prévoyez une heure par interview, avec un intervalle de 30 minutes entre les interviews.

Étape 2. Identifiez les ménages que vous interrogerez.

Debout au centre du site, faites tourner une bouteille sur le sol ou lancez un stylo en l'air. Allez dans la direction vers laquelle sont tournés le goulot de la bouteille ou la pointe du stylo, jusqu'à ce que vous atteigniez le bord du site, en comptant le nombre d'habitations devant lesquelles vous passez. Divisez ce chiffre par le nombre de ménages que vous souhaitez interroger; cela indique l'intervalle entre les habitations. La figure 6 donne un exemple:

- Vous voulez interroger trois ménages.
- Vous marchez dans la direction signalée et comptez 15 maisons sur votre trajet.
- L'intervalle entre les maisons échantillon est donc $15/3 = 5$ (15 maisons comptées, 3 maisons échantillon requises).
- Choisissez au hasard un chiffre entre 1 et 5; ce sera la première maison que vous visiterez.
- Après cette maison, continuez dans la même direction et comptez cinq autres maisons; c'est celle du deuxième ménage que vous interrogerez. Enfin, suivez le même procédé pour choisir le dernier ménage.

Figure 6. Diagramme d'échantillonnage aléatoire



Autres méthodes possibles d'échantillonnage aléatoire

- Si les maisons sont alignées dans les rues, prenez une rue au hasard puis comptez les maisons comme cela est expliqué à l'Étape 2 ci-dessus.
- Si des données exactes sur la population sont disponibles, les ménages peuvent être choisis au hasard dans une liste de noms.

Échantillonnage dirigé

Utilisez l'échantillonnage dirigé en cas de différences importantes entre les ménages. Par exemple, vous pouvez souhaiter interroger certains ménages parce qu'ils sont socialement marginalisés ou ont des moyens de subsistance différents.

Il existe deux manières de prélever l'échantillon :

- Des groupes sont concentrés dans certains secteurs du village ou de la ville. Procédez à l'échantillonnage aléatoire, comme cela est décrit ci-dessus, pour chaque section.
- Les ménages sont éparpillés dans le village ou la ville. Si vous pouvez identifier les ménages qui vous intéressent à partir d'un recensement de la population du village ou de la ville, choisissez au hasard le nombre souhaité de ménages. En l'absence de données de recensement, demandez aux personnes locales de vous aider à identifier le nombre requis de ménages de chaque groupe.

7.8 Interviews sectorielles

Les interviews sectorielles sont effectuées pour recueillir des informations techniques, lesquelles sont généralement fournies par les informateurs clés travaillant dans les secteurs concernés (par exemple, le personnel des dispensaires). Les listes de contrôle sectorielles et les propositions à l'intention des informateurs clés sont présentées plus bas. Une personne qui n'a pas de qualifications techniques peut collecter l'information si elle trouve un informateur clé compétent. Le processus est le suivant :

- Trouvez des informateurs clés dans autant de secteurs que possible. Lors des évaluations rapides, collectez l'information sectorielle correspondant aux problèmes les plus urgents.
- Posez aux informateurs clés des questions relatives à leurs secteurs respectifs. Ne vous inquiétez pas s'ils ne peuvent pas répondre à toutes les questions sur tous les secteurs. Encouragez-les à donner les renseignements supplémentaires qui leur paraissent importants.
- Au retour du terrain, communiquez l'information sectorielle aux spécialistes techniques ou de secteur au sein de la Société nationale ou de la délégation. Si les spécialistes concernés ne sont pas disponibles, consultez des spécialistes de la délégation régionale, ou au Secrétariat de la Fédération internationale et/ou au siège du CICR à Genève.
- Les spécialistes de secteur utilisent l'information pour juger de la gravité de la situation et déterminer s'il y a lieu d'effectuer une évaluation sectorielle détaillée (dans des circonstances extrêmes, il peut être nécessaire de commencer un programme sur la base de l'information sectorielle, mais cela doit toujours être accompagné d'une évaluation sectorielle complète).

Note sur les spécialistes de secteur

Si l'équipe d'évaluation comprend un spécialiste de secteur, il n'est pas indispensable de remplir la grille du secteur concerné, étant donné qu'il aura sa propre méthodologie. Toutefois, le spécialiste peut considérer que la grille lui est utile.

Listes de contrôle sectorielles

Notes sur les listes de contrôle

Ces listes de contrôle ont été dressées par des spécialistes du CICR et de la Fédération internationale dans différents secteurs.

L'information s'inspire en grande partie la Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes du Projet Sphère.¹²

Santé

Sources de l'information

Ministère de la santé, dispensaires locaux, personnel de santé, organisations humanitaires (locales et internationales), communautés (femmes).

Questions présentant un intérêt

- Y a-t-il une situation d'urgence sanitaire? Quelle en est la nature? Comment devrait-elle évoluer?
- Le principal problème est-il lié à la santé, aux systèmes de santé et/ou à l'accès aux systèmes de santé?
- Quelle est la capacité existante d'intervention? Qui est responsable de quoi?
- L'intervention comporte-t-elle des lacunes? Une intervention sanitaire est-elle nécessaire?
- Faut-il recourir à des unités spécialisées (unité d'intervention d'urgence (ERU), chirurgicale, etc.)?
- De quelle information supplémentaire a-t-on besoin?

¹² op. cit

	Objet	Information à titre indicatif
S1	Répartition par âge (si les proportions diffèrent beaucoup, étudier les causes).	Moyenne pour les pays en développement 0-4 ans: 12,4 pour cent; 5-9 ans: 11,7 pour cent; 10-14 ans: 10,5 pour cent; 15-19 ans: 9,5 pour cent; 20-59 ans: 48,6 pour cent; Femmes enceintes: 2,4 pour cent.
S2	Taux brut de mortalité.	Problème si supérieur à: 1 pour 10 000 par jour. Critique si supérieur à: 2 pour 10 000 par jour.
S3	Taux de mortalité des moins de 5 ans.	Problème si supérieur à: 2 pour 10 000 par jour. Critique si supérieur à: 4 pour 10 000 par jour.
S4	Infection respiratoire aiguë chez les enfants de moins de 5 ans.	Problème si plus de: 10 pour cent par mois par temps froid.
S5	Maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans.	Problème si plus de: 50 pour cent atteints par mois.
S6	Paludisme dans la population non immunisée (adultes n'ayant pas grandi dans des zones impaludées et enfants de moins de 5 ans).	Problème si plus de: 50 pour cent atteints par mois.
S7	Couverture vaccinale contre la rougeole.	Problème si moins de: 90 pour cent de couverture vaccinale chez les enfants de 6 mois à 12 ans.
S8	Couverture du Programme élargi de vaccination (PEV).	Problème si moins de: 85 pour cent de couverture.
S9	Prévalence du VIH.	Données sur la prévalence actuelle.
S10	Tuberculose.	Existe-t-il une politique nationale? Y a-t-il un programme de traitement DOTS (traitement directement observé, de courte durée)?

	Objet	Information à titre indicatif
S11	Infections sexuellement transmissibles (IST).	Existe-t-il des protocoles de traitement?
S12	Santé génésique.	L'accès aux services ou à la connaissance de la santé génésique est-il facilité?
S13	Y a-t-il des problèmes supplémentaires de santé (maladies endémiques)?	Description.
S14	Évaluation de la santé mentale: cas chroniques et cas graves.	Structures du soutien social, que font les personnes souffrant de maladie mentale, qui s'occupe d'elles? Les structures ont-elles été endommagées? Si tel est le cas, où les gens sont-ils allés? Y a-t-il d'autres systèmes de soins?
S15	Évaluation de la santé mentale: personnes touchées par la catastrophe en cours.	Les systèmes de soutien sont-ils intacts (familles, réseaux spirituels /sociaux, pouvoirs publics, etc.)? Les personnes atteintes sont-elles en mesure de reprendre des activités normales? Participent-elles à d'autres activités?
S16	Niveau de destruction des structures de santé.	État du secteur des soins de santé: structure, équipement, médicaments, produits consommables, vaccins et effectifs.
S17	Accès de la population atteinte aux services de santé (secteur public et secteur privé).	Proportion de la population ayant accès aux services médicaux, chirurgicaux, gynécologiques, obstétricaux, et aux soins de santé maternelle et infantile; distance du centre de santé le plus proche. Groupes/individus n'y ayant pas accès.
S18	Comment le système national de santé est-il organisé?	Système ambulancier? Système d'orientation disponible et/ou fonctionnant bien.
S19	Autres agents de santé.	Énumérez.
S20	Médicaments disponibles.	La vente des médicaments est-elle réglementée? Les médicaments sont-ils disponibles sur le marché libre? Quelles en sont les conséquences sur le plan de la sécurité?

Nutrition

Sources de l'information

Ministère de la Santé, enquêtes de nutrition, enquêtes démographiques et de santé, dispensaires locaux, organisations humanitaires, communautés (femmes en particulier).

	Objet	Information à titre indicatif
N1	Information sur la nutrition.	<p>Cote < Z -2 de rapport poids/taille [malnutrition globale]: incidence normale/en augmentation/en diminution.</p> <p>Cote < Z -3 de rapport poids/taille [malnutrition grave]: incidence normale/en augmentation/en diminution.</p> <p>Carence en iode: prévalence de 5 à 19,9 pour cent chez les enfants de 6 à 12 ans = problème de santé publique modéré.</p> <p>Carence en vitamine A: prévalence de plus d'1 pour cent chez les enfants de moins de 6 ans = problème de santé publique.</p>
N2	Risque de malnutrition lié à des problèmes de santé publique.	<p>Infection respiratoire aiguë chez les enfants de moins de 5 ans: Problème si plus de 10 pour cent par mois par temps froid.</p> <p>Maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans: Problème si plus de 50 pour cent atteints par mois.</p> <p>Couverture vaccinale contre la rougeole: Problème si moins de 90 pour cent de couverture vaccinale pour les enfants de 6 mois à 12 ans.</p> <p>Prévalence du VIH: données sur la prévalence actuelle.</p>

	Objet	Information à titre indicatif
N3	Risque de malnutrition lié à la qualité médiocre des soins.	<p>Changements dans le mode de travail.</p> <p>Changement dans la composition des ménages: grand nombre d'enfants séparés ou orphelins.</p> <p>Méthode normale d'alimentation des nourrissons (biberon, allaitement maternel, aliments industriels complémentaires).</p>
N4	Risque de malnutrition lié à un moindre accès à la nourriture.	Voir les indicateurs relatifs aux moyens de subsistance, à l'agriculture, au marché.
N5	Activités nutritionnelles ou soutien de la communauté déjà effectif avant la catastrophe.	<p>Mandat, politiques et expérience des composantes du Mouvement.</p> <p>Capacité de la population locale.</p>

Eau et assainissement

Sources de l'information

Ministère de la Santé, Ministère de l'eau, régie des eaux locale, dispensaires locaux, organisations humanitaires (locales et internationales), communautés, observation.

	Objet	Information à titre indicatif
EA1	Maladie diarrhéique.	Incidence normale, en augmentation, en diminution.
EA2	Diarrhée aiguë aqueuse et/ou sanglante.	Incidence normale, en augmentation, en diminution. Si le nombre de cas est en augmentation, précisez le groupe d'âge et la zone. Incitez les pouvoirs publics à isoler les personnes atteintes.

	Objet	Information à titre indicatif
EA3	Eau: quantité et qualité.	<p>Au moins 15 litres par personne et par jour.</p> <p>Dans les cas extrêmes: 5 litres d'eau potable par personne et par jour (boisson et cuisine).</p> <p>Précisions sur la source (est-elle manifestement polluée?)</p> <p>L'eau est-elle chlorée et/ou traitée?</p>
EA4	Transport et stockage de l'eau.	<p>Moyens de transport et de stockage de l'eau (l'eau peut-elle être contaminée?); distance par rapport au point d'eau et temps mis pour y accéder (500 m à pied au maximum); stockage de l'eau des ménages; disponibilité auprès des institutions.</p>
EA5	Défécation et miction.	<p>Y a-t-il des toilettes ou s'agit-il de défécation à l'air libre? Y a-t-il des signes de défécation à proximité des logements?</p> <p>Un maximum de 20 personnes par latrine ou toilette, situées à 50 mètres, au plus, des habitations.</p>
EA6	Utilisation des installations communes par les femmes.	<p>Sans risque et/ou culturellement acceptable? Oui ou non; précisez.</p>
EA7	Installations pour le lavage des mains et/ou le bain.	<p>Existe-t-il des installations? Sont-elles utilisées? Du savon est-il disponible? Les installations sont-elles sûres et privées pour les femmes et les filles?</p> <p>50 personnes par installation pour le bain.</p>
EA8	Vecteurs de maladies (mouches, moustiques, poux, rongeurs).	<p>Ces vecteurs sont-ils présents?</p> <p>Y a-t-il des lieux de reproduction (eau stagnante, ordures)?</p>
EA9	Niveau de destruction des installations d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées.	<p>État des installations, équipements, matériaux; effectif de personnel.</p>

Abris et articles ménagers

Sources de l'information

Dossiers météorologiques, levés aériens, pouvoirs publics, communautés, observations.

	Objet	Information à titre indicatif
AA1	Besoins en abris.	Facteurs climatiques: nécessité de résister à la pluie, au vent au soleil, au froid.
AA2	État matériel des abris.	Description, pourcentage d'abris inadéquats selon S1 ci-dessus, causes de cette insuffisance (dégâts dus au tremblement de terre, abris temporaires, etc.).
AA3	Personnes sans abri.	Nombre de personnes/ménages sans abri adéquat.
AA4	Articles ménagers de première nécessité.	Proportion de la population ne disposant pas des articles de première nécessité (définis par la population sinistrée et/ou vulnérable).
AA5	Combustible.	La population a-t-elle accès au combustible pour la cuisson des aliments et le chauffage? D'où provient le combustible? La collecte de combustible endommage-t-elle l'environnement?

Agriculture

Sources de l'information

Agriculteurs, ministère de l'Agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), vendeurs sur les marchés, levé aérien, communautés, travailleurs journaliers.

	Objet	Information à titre indicatif
A1	Quel est le niveau de la production de l'année actuelle par rapport à une année normale?	Production globale de cultures de base par rapport à la production normale du pays ou de la province, rendement par hectare par rapport au rendement normal.
A2	Y a-t-il des problèmes de production concernant certains articles?	Tendances des prix de produits agricoles clés. Comparaison entre produits (par exemple, céréales et animaux d'élevage), entre zones (zones sinistrées et zones non sinistrées) et dans le temps (année actuelle et années normales).
A3	Proportion de terres agricoles endommagées (par exemple, lors d'inondations).	Pourcentage de terres endommagées et de terres non endommagées.
A4	État de santé des animaux d'élevage.	Bon ou mauvais, accès aux services vétérinaires.
A5	Degré de disponibilité des semences et possibilité d'y avoir accès.	Quantité et prix du marché par rapport à la normale.
A6	Vente de ressources du secteur agricole.	Supérieure au taux normal des ventes.
A7	Inaccessibilité à la terre en raison de l'insécurité et des risques naturels.	Proportion de terres inaccessibles.

Marché

Sources de l'information

Vendeurs sur les marchés, agriculteurs, travailleurs journaliers, employeurs, entreprises de transport.

	Objet	Information à titre indicatif
M1	Les aliments de base et les produits de première nécessité sont-ils disponibles?	Oui ou non. Si la réponse est « non », quels articles font défaut? Ont-ils été remplacés par d'autres produits?
M2	Effet de la crise actuelle sur la disponibilité des produits de base.	Y a-t-il eu des changements concernant la production? L'approvisionnement a-t-il été perturbé?
M3	Prix des produits de base.	Collectez les données sur les prix en vigueur; l'année antérieure; tout de suite avant et après un bouleversement survenu peu de temps auparavant; tout de suite avant et après la dernière récolte; à d'autres périodes importantes.
M4	D'où proviennent les produits de base?	Cela a-t-il changé? Pourquoi?
M5	Rémunération des travailleurs journaliers.	Combien gagnent les travailleurs journaliers? Leur rémunération augmente-t-elle ou diminue-t-elle? Pourquoi?
M6	Possibilités de travail pour les travailleurs journaliers.	Quel est, en moyenne, le nombre de jours de travail disponibles par mois? Augmente-t-il ou diminue-t-il? Pourquoi?
M7	Disponibilité et coût des camions à louer.	Nombre de transporteurs, nombre approximatif de camions, coût de la location.
M8	Autres articles vendus sur le marché.	La vente d'articles ménagers d'occasion (par ex. : vêtements) et de bijoux peut indiquer que les gens s'appauvrissent.

Les marchés peuvent être une bonne source d'information (les gens y viennent de tous les villages environnants) quand le temps manque et/ou que l'accès est limité. Leur analyse est utile dans les zones urbaines où la plupart des gens achètent les produits ménagers dont ils ont besoin. Les marchés peuvent faire l'objet d'un suivi régulier.



*L'analyse des marchés est complexe.
L'approche présentée ici est simplifiée.
Cependant, gardez à l'esprit ce qui suit :*

- *Pour des raisons commerciales, les marchands peuvent être réticents à donner des renseignements.*
- *Les marchés peuvent être manipulés par des cartels ou des acteurs politiques.*
- *Les commerçants ont tendance à augmenter leurs prix s'ils pensent que l'acheteur potentiel (par exemple, un étranger) est riche. Dans ces conditions, chargez le personnel local d'effectuer l'étude en question et recoupez les prix avec la population locale (des femmes de préférence).*
- *Les commerçants sont des personnes très occupées. Allez droit au but et posez des questions directes.*

Protection

Sources de l'information

Autorités locales, organisations humanitaires (locales et internationales), responsables religieux, juristes, organisations des droits de l'homme, personnel de santé et travailleurs sociaux, communautés (en particulier les femmes et les enfants).

	Objet	Information à titre indicatif
P1	Les droits des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des demandeurs d'asile, des réfugiés et de la population locale sont-ils respectés ?	Si ce n'est pas le cas, donnez des précisions sur la législation ou le principe pertinents et leur non-application (par exemple, les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays ¹³ , la Convention relative au statut des réfugiés, 1951 ¹⁴ , etc.).
P2	Les personnes déplacées, les demandeurs d'asile ou les réfugiés qui risquent d'être renvoyés de force dans leur lieu d'origine sont-ils relogés ou réinstallés contre leur volonté ?	Si tel est le cas, donnez des précisions (par exemple, le principe de non-refoulement).
P3	Des familles ont-elles été séparées ? Y a-t-il des mineurs non accompagnés ?	Indiquez le nombre, le lieu, donnez des précisions sur le processus d'enregistrement.
P4	Les personnes déplacées sont-elles enregistrées ?	Dans l'affirmative, précisez la procédure.
P5	Des personnes sont-elles victimes de mauvais traitements, de sévices sexuels, de violence sexuelle ou psychologique, d'intimidation ou d'insécurité ?	Indiquez le nombre et fournissez des détails sur les groupes vulnérables.
P6	Certains individus ou groupes sont-ils victimes de discrimination ?	Indiquez le nombre et donnez des précisions sur les groupes vulnérables.

¹³ Bureau de la coordination des affaires humanitaires. *Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays*. Genève, OCHA, 1997.

¹⁴ Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) *Convention relative au statut des réfugiés, 1951*. New York, UNHCR, 1951.

	Objet	Information à titre indicatif
P7	Y a-t-il un problème concernant la gestion des restes humains? Des personnes risquent-elles d'être inhumées sans avoir été identifiées?	Dans l'affirmative, donnez des détails.

Sécurité

Sources de l'information

Autorités locales, organisations humanitaires (locales et internationales), communauté.

	Objet	Information à titre indicatif
SEC1	Menaces existantes ou potentielles pour la sécurité.	Par exemple, conflit, crimes ou délits, mines terrestres.
SEC2	Sécurité des voyages.	Donnez des détails sur les menaces pour la sécurité et les lieux concernés.
SEC3	Communications.	Y a-t-il des systèmes de communication par téléphone et radio?
SEC4	Réseau connexe.	Situation et coordonnées des bureaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des Nations Unies, des ONG.
SEC5	Structures médicales.	Situation et coordonnées des hôpitaux prévus pour les interventions d'urgence.
SEC6	Plans d'urgence.	Décrivez le système connexe en cas de changement de lieu d'opération.

Logistique et approvisionnement

Sources de l'information

Observation, communauté, entreprises de transport.

	Objet	Information à titre indicatif
LOG1	Quel est l'état des routes reliant la région aux principaux centres d'approvisionnement?	Décrivez l'état des routes, notamment les facteurs saisonniers, la durée des voyages et les types de véhicules appropriés.
LOG2	Y a-t-il des zones inaccessibles par route?	Indiquez les endroits et proposez des possibilités de transport.
LOG3	Où se trouvent l'aéroport, le port maritime, la station de chemin de fer les plus proches?	Précisez le lieu et l'état.
LOG4	Y a-t-il des entrepôts et/ou des installations de stockage disponibles?	Donnez des détails sur la taille, l'état, le propriétaire (Société nationale?).
LOG5	Qui recevra les marchandises expédiées dans la zone et en aura la responsabilité?	Donnez des renseignements sur les bureaux de la Société nationale, etc.
LOG6	Produits de base disponibles localement.	Donnez des précisions sur le combustible, les matériaux de construction, les denrées alimentaires (y compris une estimation de la quantité qu'il est possible de se procurer) disponibles.
LOG7	Capacité de transport locale.	Donnez des détails sur les possibilités et le prix de la location.
LOG8	Prix.	Voir les indicateurs du marché.

7.9 Outils¹⁵

Note sur les outils

Ces outils sont destinés à être utilisés avec les informateurs qui ne sont pas habitués aux études analytiques. Il convient de faire preuve de prudence, car ils ne sont pas adaptés à toutes les situations. Il incombe à l'équipe d'évaluation de décider des outils à utiliser dans une situation donnée.

Calendrier journalier

Les calendriers journaliers aident l'équipe d'évaluation à comprendre comment les membres d'une communauté donnée emploient leur temps, et la manière dont cela est en train de changer. Ils peuvent aussi aider à élaborer des programmes. Par exemple, si les personnes consacrent cinq heures par jour à la collecte de l'eau, il y a lieu d'envisager la mise au point d'un meilleur système d'approvisionnement en eau. Comparer les emplois du temps quotidiens actuels avec ceux des périodes antérieures permet de cerner les tendances. Ainsi, si les gens doivent marcher deux heures pour trouver du bois de feu, contre une demi-heure auparavant, vous pouvez en conclure qu'il y a peut-être un problème de déforestation. Un projet visant à promouvoir l'utilisation de réchauds économes en combustible pourrait dès lors être utile.

- Il est souvent intéressant de faire des exercices séparés avec différents membres d'un ménage (par exemple, enfants, hommes et femmes).
- Demandez aux participants de décrire une journée ordinaire, en donnant autant de détails que possible sur leurs activités et le temps mis pour mener à bien chacune d'elles.

¹⁵ Cette section s'inspire en grande partie de la publication *Participation by crisis-affected populations in humanitarian action: Practitioners' handbook* de l'Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action (ALNAP). La publication est disponible à l'adresse: http://www.alnap.org/gs_handbook/gs_handbook.htm

- Le calendrier peut être établi au cours d'interviews générales de groupes ou de groupes classés selon leurs moyens de subsistance, ou avec des informateurs clés.
- Demandez aux participants d'indiquer quels sont les faits qui surviennent à des moments particuliers de l'année. Ceux-ci devraient inclure le climat (par exemple, pluies, temps froid), l'économie, la culture (fêtes religieuses) et autres événements importants pour la communauté.
- Représentez tous les événements et les faits inhabituels (nouveaux) sur un calendrier.

Graphique chronologique

Il s'agit de comprendre l'histoire récente de la zone et de ses habitants en mettant en évidence les principaux faits qui ont eu des répercussions sur la vie des gens. Le graphique peut être élaboré au cours d'une interview générale de groupe; la diversité des personnes composant le groupe permet de se faire une idée plus précise de l'histoire locale.

Figure 8. Graphique historique



Source ALNAP

- Tracez une ligne et situez y, par ordre chronologique, deux ou trois événements importants survenus dans l'histoire récente.
- Expliquez que l'objectif est de combler les écarts sur la ligne par d'autres événements.
- Demandez aux gens de penser à des événements marquants (à la fois positifs et négatifs) et de les noter sur la ligne. Demandez-leur d'expliquer les causes de ces événements et leur impact.

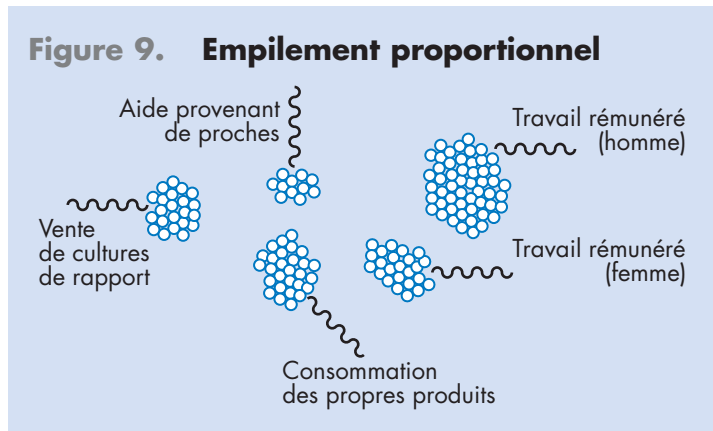
Méthode de l'empilement proportionnel

Cette méthode est utile lors de l'évaluation des quantités et des proportions, notamment quand on travaille avec des personnes qui n'ont pas l'habitude de chiffrer les données. Par exemple, vous

avez besoin de savoir quelle est la proportion de la communauté dans chacun des cinq groupes classés selon leurs moyens de subsistance ou le montant des revenus qu'une famille perçoit de plusieurs sources différentes.

- Prenez 100 fèves, cailloux ou autres (plus ou moins la même taille).
- Expliquez aux gens l'objectif de cet exercice. En prenant l'exemple des sources de revenu, demandez-leur de décrire, l'une après l'autre, chaque source. Dressez une liste de ces sources de revenus, puis demandez aux gens de répartir les haricots ou les cailloux suivant l'importance relative de chacune.

Un exercice d'empilement proportionnel utilisant l'exemple donné plus haut dans ces lignes directrices (voir la section 7.6, interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance) aurait pour résultat la répartition approximative suivante :



Outre qu'il est utile pour quantifier les données, l'empilement proportionnel est un bon outil de facilitation. Dans un groupe, ce type d'activité peut contribuer à abattre les barrières. Il peut aussi être un sujet central de discussion. Le débat sur la taille relative des piles est généralement animé, ce qui encourage la participation et accroît l'exactitude de l'information.

Classement par paires

Le classement par paires est un bon moyen d'analyser l'importance relative des différents facteurs. Par exemple, vous tentez de déterminer quels sont les problèmes les plus graves aux yeux des habitants. Ceux-ci en ont relevé quatre : services de santé déficients ; pénurie d'emplois ; indifférence de la municipalité ; criminalité. Inscrivez chacun des problèmes dans une grille. Remplissez les cellules le long et au-dessous de la diagonale, comme cela est indiqué à la figure 10 ci-dessous (faute de quoi, vous poserez les questions deux fois). Puis comparez chacun des facteurs successivement et notez la réponse dans la grille :

Q. : Quel est le problème le plus grave, santé ou emploi ?

R. : Emploi (inscrivez « E » dans la case pertinente).

Q. : Quel est le problème le plus grave, santé ou municipalité ?

R. : Municipalité (inscrivez « M » dans la case suivante)

Et ainsi de suite...

Une grille complétée ressemble à ceci :

Figure 10 Grille de classement par paires				
	Santé	Emploi	Municipalité	Criminalité
Santé		E	M	C
Emploi			M	C
Municipalité				M
Criminalité				

Comptez les résultats. Dans ce cas, ils se présentent comme suit :

Indifférence de la municipalité : _____ 3

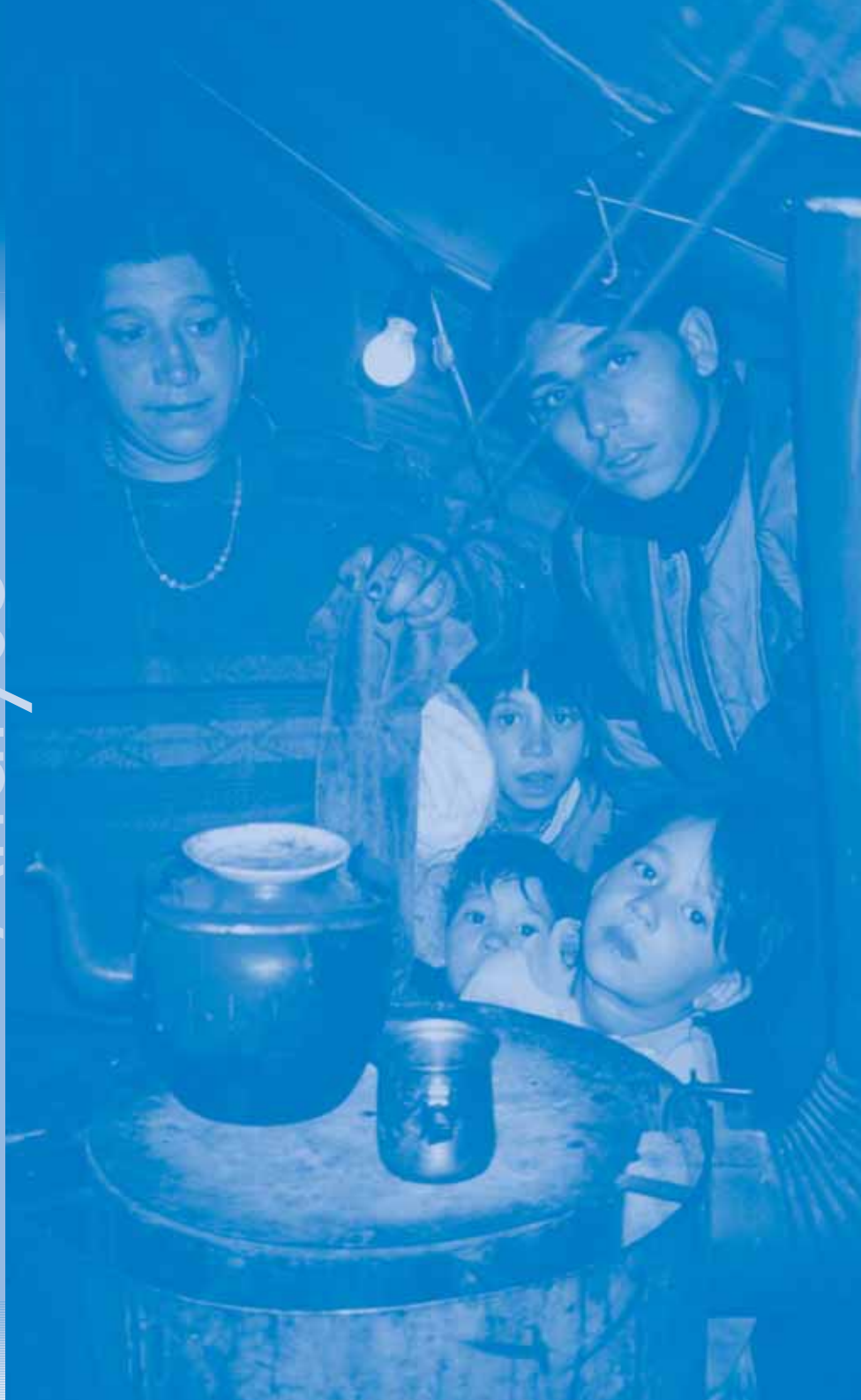
Criminalité : _____ 2

Pénurie d'emplois : _____ 1

Services de santé déficients : _____ 0

Il apparaît donc que, selon ce groupe, l'« indifférence de la municipalité » est le problème le plus grave, le moins grave étant des « services de santé déficients ». Le zéro ne signifie pas que la « santé » n'est pas un problème. Elle est, pour ce groupe, un problème moins grave que les trois autres.

Analyse



8. Analyse

L'analyse est le processus par lequel une synthèse est faite des informations émanant des différentes sources, de façon à vous permettre de répondre aux questions posées dans le cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités (section III.1):

- Quels sont les principaux problèmes?
- Qui est touché par ces problèmes?
- Quelles sont les capacités de la population sinistrée? Dans quelle mesure parvient-elle à faire face à ces problèmes?
- La population sinistrée bénéficie-t-elle d'une autre aide?
- L'intervention de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge est-elle nécessaire? Si tel est le cas, quel type d'intervention est requis?

Message clé

Vous devez analyser l'information de façon continue, tout au long de l'évaluation. Ne laissez pas l'analyse pour la fin de l'évaluation.

La seule exception au point clé ci-dessus a trait à l'analyse de l'information sectorielle. Si l'équipe ne comprend pas de spécialiste de secteur, l'information est analysée après l'évaluation par le spécialiste compétent. Les généralistes ne devraient donc pas tenter d'analyser l'information sectorielle au cours du travail sur le terrain, à moins qu'elle ne contienne des incohérences flagrantes.

Cette section fournit des conseils sur les points suivants:

- Remédier aux incohérences de l'information que vous collectez.
- Résumer l'information.
- Faire la synthèse des informations provenant de différentes sources afin de parvenir à des conclusions.
- Formuler des propositions en vue de l'élaboration de programmes.

8.1 Information incohérente

Dans toute évaluation, vous vous trouverez face à des problèmes d'incohérence de l'information. C'est le cas lorsque des informateurs donnent des réponses différentes à la même question. Par exemple:

- Une personne vous dit que la source d'eau est tarie pendant deux mois chaque année, tandis qu'une autre affirme qu'elle ne tarit jamais.
- Quelqu'un dit que tous les animaux du village sont morts. Quelqu'un d'autre assure que la moitié des animaux sont vivants et paissent loin du village.

Cette section présente quelques étapes à suivre pour réduire au minimum les incohérences et y remédier.

La première étape consiste à réfléchir à l'information à *mesure que vous la collectez*. Cela vous aidera à repérer les incohérences. Posez-vous les questions suivantes:

- La nouvelle information confirme-t-elle ou contredit-elle l'information secondaire?
- L'information provenant d'un informateur confirme-t-elle ou contredit-elle celle d'un autre informateur?
- L'information collectée par différents membres de l'équipe d'évaluation est-elle cohérente?
- L'information a-t-elle un sens? Par exemple, si quelqu'un vous dit que le rendement agricole a été nul alors que vous voyez du blé fraîchement moissonné dans le village, il s'agit d'une incohérence.

Poser ces questions vous conduira à envisager de nouvelles ou à rechercher d'autres sources d'information pour clarifier la situation. L'observation est souvent utile (voir la section 7.1).

En règle générale, efforcez-vous de vérifier les renseignements importants en comparant les données recueillies auprès de trois sources différentes au moins. Ces dernières devraient être aussi variées que possible. Si plusieurs sources donnent la même information, celle-ci est probablement exacte.

La deuxième étape consiste à analyser régulièrement les données avec les autres membres de l'équipe :

- **Durant le travail sur le terrain.** Réunissez-vous au moins une fois par jour sur le terrain (normalement à midi). Comparez les informations, examinez les incohérences et convenez des modifications à apporter au programme des interviews.
- **À la fin de chaque journée.** À la fin de chaque journée de travail sur le terrain, étudiez les données recueillies et les conclusions que vous avez tirées.
- **Après le travail sur le terrain.** À la fin du travail sur le terrain, l'équipe se réunit pour se mettre d'accord sur les conclusions finales.

La troisième étape consiste à examiner la cause des incohérences, qui le plus souvent est l'une des trois suivantes :

- **Perception.** Il n'y a pas toujours de réponse « exacte ». L'interprétation des événements varie suivant la situation de chaque individu.
- **Accès à l'information.** Certaines personnes sont mieux informées que d'autres sur un sujet particulier.
- **Affirmations mensongères.** Parfois, des personnes donnent à dessein des informations trompeuses.

Déterminez si l'incohérence relevée aura une incidence sur les conclusions de l'évaluation et les propositions de programmes futurs. Si elle n'a pas d'incidence majeure, tentez de la résoudre mais n'y consacrez pas trop de temps. Sinon, insérez une note explicative à ce sujet dans le rapport final.

Si l'incohérence a des répercussions *notables* sur les conclusions finales, tentez de la résoudre en :

- décidant laquelle des trois causes (ou combinaisons de causes) est pertinente;
- examinant les raisons pour lesquelles les données diffèrent entre elles;
- évaluant le degré de confiance que vous avez dans chacune des sources. L'une des sources peut être plus crédible qu'une autre;
- vérifiant l'information. Parlez de nouveau aux informateurs initiaux ou identifiez de nouveaux informateurs susceptibles de clarifier la situation.

Si ces mesures ne permettent pas de gommer les incohérences, vous devrez donner un avis. Dans ce cas, le chef d'équipe se prononce sur la conclusion, sur la base des discussions avec les autres membres de l'équipe et d'un examen de toutes les informations disponibles. Il est essentiel que :

- Les conclusions fondées sur des avis soient clairement répertoriées dans le rapport d'évaluation, et que des précisions soient données sur les hypothèses qui ont été retenues pour parvenir à ces conclusions.
- Des recommandations soient faites en vue du suivi.

8.2 Résumer l'information

Vous collecterez l'information auprès de nombreuses sources différentes. Pour qu'elle soit utile, elle doit être résumée. Cette section indique comment résumer les informations issues des quatre modèles d'interviews présentés dans ces lignes directrices.

8.2.1 Interviews générales de groupes

L'information découlant de ces interviews tend à être vaste, et couvrir la situation générale dans la zone visitée. Résumez-la aussi brièvement que possible sous les rubriques proposées dans le modèle de rapport (voir la section 9).

8.2.2 Interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance

Donnez les précisions suivantes au sujet de *chaque groupe de moyens de subsistance* identifié lors de l'évaluation :

Lieu.	
Nombre approximatif de personnes ou de ménages (précisez).	
Cette année est-elle bonne, mauvaise ou normale?	
Si l'année est mauvaise, quelles en sont les causes principales?	
Principales sources de revenus pendant une année normale.	
Répercussions de la situation d'urgence sur les sources de revenus.	
Détail des stratégies d'adaptation.	
Les stratégies d'adaptation pourraient-elles avoir des effets négatifs à court terme ou à long terme?	
Le revenu actuel suffit-il pour couvrir l'ensemble des besoins?	
Autres points importants.	

8.2.3 Interviews de ménages

Pour *chaque site* visité, résumez sous les rubriques ci-dessous les conditions de vie des ménages. Mettez en évidence les changements et les tendances. S'il existe de grandes différences entre les ménages dans un lieu donné, fournissez séparément des renseignements sur chaque type de ménage.

Lieu.	
Nombre de ménages visités.	
Nombre approximatif de ménages de ce type dans ce site.	
Conditions de logement (satisfaisantes, insatisfaisantes, inacceptables). Si elles sont insatisfaisantes ou inacceptables, donnez de brèves indications.	
Régime alimentaire (principales sources de nourriture et changements par rapport à la normale).	
Utilisation de l'eau (quantité adéquate, stockage, etc.).	
Santé (maladies et disponibilité de traitements).	
Vente de biens. Les gens vendent-ils des biens du ménage? Si tel est le cas, lesquels?	
Rôles et responsabilités des femmes. Comment sont-ils en train de changer?	
Mode de vie des enfants. Est-il en train de changer?	
Taille et composition des ménages (nombre moyen d'hommes, de femmes et d'enfants).	
Autres questions importantes.	

8.2.4 Interviews sectorielles

L'information collectée lors d'interviews sectorielles est analysée par des spécialistes de secteur après l'évaluation (à moins que l'équipe ne compte un spécialiste). Par conséquent, ne tentez pas de résumer l'information; joignez des copies de toutes les listes de contrôle complétées au rapport d'évaluation.

8.3 Faire la synthèse de l'information

Cette section décrit un processus en trois étapes, utilisé pour faire la synthèse de l'information émanant de différentes sources et pour exposer les conclusions sous une forme pratique pour les planificateurs de programme. Chaque étape comprend un tableau, ainsi que des notes explicatives sur la manière de le compléter. Le processus prend appui sur le cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités (voir la section 3.1).

8.3.1 Étape 1

Problème	Normal ou nouveau?	S'il est normal, quelle est sa fréquence?	S'il est nouveau, quand est-il apparu?
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Classement des problèmes: tous les informateurs sont-ils d'accord sur le classement des problèmes? Si ce n'est pas le cas, donnez des précisions (quels problèmes sont considérés comme les plus graves par chaque groupe d'informateurs?).

Autres observations sur l'information contenue dans le tableau:

Notes

Dressez la liste de tous les problèmes identifiés lors de l'évaluation. Soyez précis. *Ne dites pas* que les «inondations» sont le problème. *Dites* que les problèmes dus aux inondations sont, par exemple :

- des morts;
- des blessés;
- la destruction d'habitations;
- la contamination de l'eau potable;
- autres.

Répertoriez chacun de ces problèmes séparément dans le tableau.

Classez les problèmes par ordre *approximatif* d'importance (le plus grave en premier).

Précisez, pour chaque problème s'il est «normal» ou «nouveau». Un problème normal se pose régulièrement (par exemple, une «disette saisonnière» avant la récolte). Un problème nouveau est un problème qui résulte de la situation d'urgence en train de se produire (par exemple, contamination des réserves d'eau après des inondations).

Pour les problèmes «normaux», notez leur fréquence (par exemple, une fois par an ou une fois tous les trois ans).

En ce qui concerne les problèmes «nouveaux», précisez à quel moment ils ont surgi (indiquez la date, si possible).

8.3.2 Étape 2

Problème	Popula- tion sinistrée (description, nombre)	Besoins	Stratégies d'adap- tation	Assistance

Lieu(x) où se trouve(ent) la(les) population(s) sinistrée(s).

Est-ce son(leur) lieu de résidence habituel? Si ce n'est pas le cas, pourquoi a-t-elle(ont-elles) été déplacée(s)? Quand?

Quel est le degré d'accessibilité de ces sites? Donnez des détails sur les contraintes liées aux saisons, à l'infrastructure (routes, aéroports, etc.), à la situation en matière de sécurité et à la situation politique.

L'une quelconque des stratégies d'adaptation a-t-elle des conséquences négatives sur le bien-être et/ou les moyens de subsistance à long terme de la population?

Certaines personnes sont-elles exclues de l'aide? Si tel est le cas, pourquoi?

Notes

Identifiez la population concernée par chacun des problèmes répertoriés au cours de l'étape 1. Décrivez chaque population. Par exemple: «les gens qui vivent à proximité de la rivière»; «les habitants du village X»; «les membres du clan T»; ou «les enfants du village Z».

Évaluez l'effectif de chaque population sinistrée, sur la base de l'information collectée au cours de l'évaluation.

Il est souvent difficile de procéder à des estimations, lorsque les données émanant des différentes sources ne concordent pas.

- Si les estimations de différents informateurs sont raisonnablement proches les unes des autres, faites en une moyenne. Par exemple, l'informateur A évalue le nombre de personnes à 500; l'informateur B à 550 et l'informateur C à 575. Le nombre utilisé pour le rapport final est la moyenne de ces chiffres: $(500 + 550 + 575) \div 3 = 540$.
- Si les estimations des différentes sources sont très différentes les unes des autres, vous devez déterminer laquelle est la plus fiable. Par exemple, l'informateur X donne une estimation de 500 personnes, l'informateur Y de 1 500 et l'informateur Z de 1 600. Vous savez que l'informateur X est plus fiable que les deux autres. Vous pourriez donc utiliser le chiffre 700 (ou 800 ou 900, ou une autre moyenne, selon vos suppositions).

Expliquez les besoins résultant de chaque problème. Par exemple:

- Problème 1: le puits s'est tari. Les habitants ont besoin d'une source fournissant au moins 15 litres d'eau par personne et par jour, à 500 mètres de chez eux au plus.
- Problème 2: Les habitants n'ont pas accès à suffisamment de nourriture. Ils ont besoin pendant trois mois d'un complément équivalant à 50 pour cent de leurs besoins alimentaires.

Chaque fois que cela est possible, quantifiez les besoins. Par exemple, «chaque ménage a besoin d'un supplément de 75 kg de céréales par mois».

Décrivez les stratégies d'adaptation existantes, en rapport avec chaque problème et chaque population sinistrée. Par exemple:

- Problème: le point d'eau est à sec.

- Population sinistrée: village X.
- Stratégie d'adaptation 1: les femmes et les enfants marchent trois heures pour atteindre une autre source.
- Stratégie d'adaptation 2: les gens se lavent moins souvent.
- Autres stratégies d'adaptation.

Décrivez l'aide que reçoit *actuellement* la population. Elle peut provenir de la communauté ou de l'extérieur, de systèmes traditionnels ou de systèmes spécifiquement mis en place pour faire face au problème. Par exemple:

- Systèmes traditionnels: les groupes religieux à l'intérieur d'une communauté apportent toujours une aide aux familles les plus pauvres.
- Systèmes spécifiques: les secours sont fournis par une institution internationale réagissant à cette situation d'urgence.

8.3.3 Étape 3

Popula- tion sinistrée	Besoins	Les stratégies d'adapta- tion et l'assistance couvrent- elles les besoins?	Pourcen- tage des besoins couverts par les stratégies d'adapta- tion (A)	Pourcen- tage des besoins couverts par l'assistance (B)	Insuffisan- ce en pourcen- tage de la couverture des besoins (100 - A - B)

Indiquez comment les pourcentages ont été calculés.

Notes

Pour chaque population sinistrée, énumérez les besoins qui ont été recensés au cours de l'étape 2.

Indiquez si les stratégies d'adaptation et l'aide existantes suffisent pour couvrir les besoins (oui ou non).

Lorsque cela est possible, évaluez dans quelle mesure les stratégies d'adaptation et l'assistance couvrent ces besoins. Par exemple:

- **Problème.** Les habitations ont été détruites par les inondations.
- **Stratégies d'adaptation.** Les habitants achètent des matériaux de construction, récupèrent des matériaux dans les débris de leur maison et cherchent du matériel dans les décharges. À travers la technique de l'empilement proportionnel, vous estimez que ces stratégies couvrent 65 pour cent des besoins. (*A*)
- **Assistance.** La municipalité donne quelques matériaux de construction, qui couvrent 10 pour cent des besoins. (*B*)
- En combinant ses propres stratégies d'adaptation et l'assistance de la municipalité, la population est en mesure de couvrir environ $65 + 10 = 75$ pour cent de ses besoins en matériaux de construction.
- L'«écart» (besoins à couvrir) est donc de $100 - 75 = 25$ pour cent ($100 - A - B$). Il pourrait être comblé par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge.

8.4 Propositions de programmes

L'équipe d'évaluation n'est pas censée élaborer un projet complet de programme. Toutefois, ses idées sont extrêmement utiles aux planificateurs de programmes. L'évaluation peut aboutir à trois conclusions (voir le cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités, section 3.1):

- Il n'est pas nécessaire d'intervenir (la population a une capacité suffisante pour surmonter les problèmes).
- Il est nécessaire d'intervenir, mais la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge n'est pas l'institution adéquate pour mener cette intervention.
- Il est nécessaire d'intervenir et la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge est l'institution adéquate.

Si vous concluez qu'il est nécessaire que la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge intervienne, résumez brièvement vos idées dans le tableau figurant dans le modèle de rapport (section 9).

Message clé

Il n'est pas utile de donner des renseignements précis. Ces propositions constituent la base des premières discussions sur la conception des programmes.

Rapport d'évaluation



9. Rapport d'évaluation

Cette section contient un modèle à utiliser pour les évaluations rapides et détaillées. Pour chaque évaluation, établissez un rapport selon les rubriques données. La quantité de données fournies sous chaque rubrique dépendra des circonstances de chaque évaluation.

Il est important de présenter les conclusions de l'évaluation aussi clairement que possible. Le recours à un modèle standard permet au lecteur de retrouver rapidement l'information, car il sait comment elle est structurée.

Message clé

Faites en sorte que le rapport d'évaluation soit aussi court que possible mais veillez à ce qu'aucune information importante ne soit omise.

Des précisions sont données quant à la longueur des sections descriptives. Elle peut être réduite ou augmentée, selon le cas.

Modèle de rapport: Évaluations rapides et détaillées

Partie 1. Résumé

Date du rapport:

Raison de l'évaluation:

Date et type de catastrophe (le cas échéant):

Lieu(x) de la catastrophe:

Nombre de personnes sinistrées:

Résumé des conclusions de l'évaluation: Décrivez brièvement (1/2 page) les problèmes et la(les) population(s) touchées. Quels sont (le cas échéant) les besoins de ces populations?

Une intervention de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge est-elle recommandée?

Si tel est le cas, définissez-la brièvement.

Une évaluation de contrôle est-elle recommandée?

Dans l'affirmative, donnez des détails et précisez la date.

Partie 2. Informations générales

Équipe d'évaluation: Nom, organisation, profession de chaque membre.

Zones visitées: Nom des zones et explications sur les raisons pour lesquelles elles ont été choisies.

Itinéraire: Sites visités chaque jour.

Informateurs: Personnes et groupes consultés chaque jour.

Sources de l'information secondaire: Précisions sur les documents et les informateurs consultés.

Contraintes: Quelles contraintes sont apparues pendant l'évaluation (temps, accès, sécurité, etc.)?

Partie 3. Détails

Information descriptive: Expliquez brièvement (1/2-1 page):

- la(les) cause(s) de la situation d'urgence;
- les prévisions pour l'avenir.

Décrivez brièvement (1-2 pages) la situation générale et l'impact de la situation d'urgence, en prenant appui sur l'information collectée par le biais des interviews générales de groupes (et autres informations pertinentes):

- structure sociale;
- mouvement de population;
- moyens de subsistance;
- environnement;
- prestation de services;
- autre.

Hypothèses et opinions: Quelles hypothèses et opinions ont été formées?

Incohérences: Y avait-il des incohérences notables dans l'information collectée?

Vulnérabilité et capacités: Résumez les problèmes, les besoins et les stratégies d'adaptation en remplissant les tableaux ci-dessous (voir les explications à la section VIII.3).

Problème	Normal ou nouveau?	S'il est normal, quelle est sa fréquence?	S'il est nouveau, quand est-il apparu?
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Classement des problèmes: tous les informateurs étaient-ils d'accord sur le classement des problèmes? Si ce n'est pas le cas, donnez des précisions (quels problèmes étaient considérés comme les plus graves par chaque groupe d'informateurs?).

Autres observations sur l'information figurant dans le tableau:

Besoins, stratégies d'adaptation et assistance

Problème	Popula- tion sinistrée (description, nombre)	Besoins	Stratégies d'adapta- tion	Assistance

Lieu(x) où se trouve(ent) la(les) population(s) sinistrée(s).

*Est-ce son(leur) lieu de résidence habituel? Si ce n'est pas le cas, pour-
quoi a-t-elle(ont-elles) été déplacée(s)? Quand?*

*Quel est le degré d'accessibilité de ces sites? Donnez des détails sur les
contraintes liées aux saisons, à l'infrastructure (routes, aéroports, etc.),
à la situation en matière de sécurité et à la situation politique.*

*L'une des stratégies d'adaptation a-t-elle des conséquences négatives
sur le bien-être et/ou les moyens de subsistance à long terme de la
population?*

Certaines personnes sont-elles exclues de l'aide? Si tel est le cas, pourquoi?

Popula- tion sinistrée	Besoins	Les stratégies d'adapta- tion et l'assistance couvrent- elles les besoins?	Pourcen- tage des besoins couverts par les stratégies d'adapta- tion (A)	Pourcen- tage des besoins couverts par l'assistance (B)	Insuffisance en pourcen- tage de la couverture des besoins (100 - A - B)

Indiquez comment les pourcentages ont été calculés.

Lorsqu'une couverture insuffisante des besoins est constatée, indiquez si une intervention de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge est recommandée et pourquoi.

Quel type d'intervention de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est recommandé?

Propositions de programmes

Expliquez brièvement (1/2 page) les propositions de l'équipe d'évaluation :

Détails du programme proposé

Problème(s) à régler.	
Type de programme (santé, eau, sécurité alimentaire, etc.).	
Principales activités.	
Durée du programme.	
Population(s) bénéficiaire(s).	
Nombre de bénéficiaires.	
Lieu où se trouvent les bénéficiaires.	
Conséquences négatives éventuelles du programme proposé.	
Qui mettra en œuvre le programme? (Société nationale, Fédération internationale, CICR, etc.).	
La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge travailleront-ils avec des partenaires? (communauté, pouvoirs publics, ONG, etc.).	
Coordination avec les organisations non partenaires.	
Contraintes.	
Besoins approximatifs en personnel.	
Budget approximatif.	

Annexes au rapport d'évaluation

Incluez les documents suivants:

- Mandat (définition de la mission) pour l'évaluation.
- Résumés des interviews de groupes classés selon leurs moyens de subsistance et des interviews des ménages (section VIII.2).
- Listes de contrôle sectorielles complétées (section 7.8).

Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

PROTÉGER LA DIGNITÉ

HUMAINE



La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soutient les activités humanitaires des Sociétés nationales parmi les populations vulnérables.

En coordonnant les secours internationaux en cas de catastrophe et en encourageant l'aide au développement, elle vise à prévenir et à atténuer les souffrances humaines.

La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.